



ONISEP



février
2018
N°43

onisep

ORIENTATION ET DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

LA MOBILITÉ, DONNER DU SENS À SON PROJET

ENQUÊTE

LA MOBILITÉ, UN GRAND + !



Numéro réalisé avec le soutien
de la Région Occitanie /
Pyrénées-Méditerranée



Co-rédigé avec
le Crij Occitanie



OCCITANIE

onisep

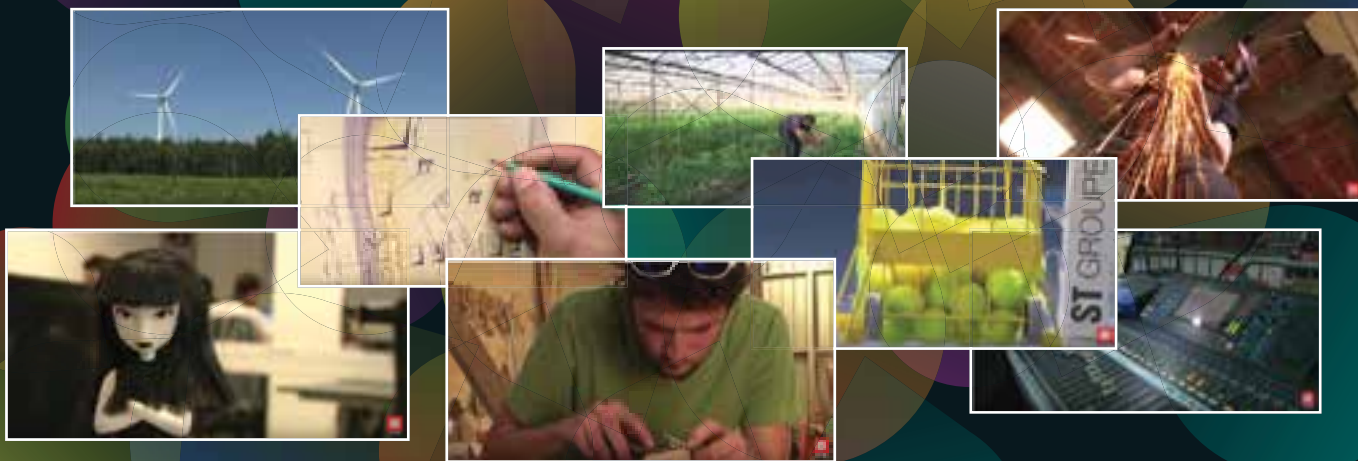
LE MAGAZINE DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS EN OCCITANIE



100

MÉTIERS
EN RÉGION

▶ www.100metiers.fr

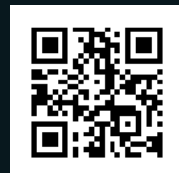


Rechercher un métier, s'informer

- ▶ des contenus
- ▶ des vidéos métiers
- ▶ de l'interactivité
- ▶ des actus connectées



Midi Libre



ENQUÊTE

La mobilité, un grand + ! p. 2

LE POINT RÉGION

3 questions à... Carole Delga p. 12

SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Élaborer un projet d'études à l'étranger p. 13

APRÈS LE BAC

La mobilité en bac + 2, bac + 3 p. 14

Les échanges universitaires p. 16

HANDICAP

Même en situation de handicap, la mobilité est accessible ! p. 17

MONDE PROFESSIONNEL

La mobilité des enseignants p. 18

L'Europe et Pôle emploi, ensemble pour booster l'employabilité p. 20

Les volontariats à finalité professionnelle p. 21

ÉCOLES / FORMATIONS

eTwinning, au service d'une pédagogie innovante p. 22

Mobilité dans la voie professionnelle, une opportunité à saisir p. 23

EN SAVOIR PLUS

Sites incontournables et repères utiles p. 24



ONISEP PLUS le magazine des métiers et des formations en Occitanie

Bulletin d'information

Directeur de la publication : Michel Quéré

par délégation : Olivier Brunel

Directrice de la rédaction : Dorothée Douriez

Rédactrice en chef : Sophie Salvadori

Rédaction : Audrey Coster, Célia Perrin, Sophie Salvadori

Onisep Occitanie - onisepplus@listes.onisep.fr

Fabrice Villière, Myrto Stamelaki, Crij Occitanie -

Remerciements : Franck Le Cars, délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération, conseiller technique du Recteur, Rectorat de Montpellier, Catherine Lemouzy, directrice déléguée CRIJ Occitanie, les membres du Réseau Eurodesk France.

Coordination de la fabrication des éditions : Chantal Sciabbarrasi

Conception graphique : Cyril Laurent

Maquette : Sophie Salvadori

Photo de couverture : © DURIS Guillaume / Fotolia

Photos Édito : © Olivier-Ronan Riva & © Julie Orlhac

Communication : Geneviève Zaneboni

Impression : Imprimerie Leonce Deprez

62 Ruitz

Tél. : 03 21 01 79 13

Routage : SVP TRANSPORT

92 Gennevilliers

Tél. : 01 41 32 50 91

4 000 exemplaires

Date du dépôt légal : février 2018

N° ISBN : 978-2-37712-027-7

« La mobilité, des bénéfices indéniables ! »



Étoffer son parcours d'une expérience de mobilité internationale apporte des bénéfices indéniables. Outre la pratique d'une langue étrangère, les rencontres interculturelles développent la confiance en soi, l'autonomie et la prise d'initiative, amènent à plus d'ouverture aux autres.

Depuis plus de 30 ans, l'Union européenne déploie divers programmes et soutiens financiers afin de rendre la mobilité internationale accessible à tous les jeunes. Les possibilités de vivre un échange, un volontariat, un stage ou des études à l'étranger sont multiples et ouvertes à tous : lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi.

Néanmoins, la mobilité internationale des jeunes en Occitanie est significativement plus basse que dans l'ensemble de la France.

Le Centre Régional Information Jeunesse Occitanie, soutenu par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et la Région, adapte et fait circuler l'information pour que davantage de jeunes vivent une expérience de mobilité internationale. Membre du réseau EURODESK France, le CRIJ Occitanie met à disposition des jeunes et des professionnels qui les accompagnent, son expertise pour les aider à préparer un projet de départ et mettre toutes les chances de leur côté.

Olivier-Ronan Rivat

Président du Crij Occitanie

Une étude réalisée par le CREDOC* en 2016 a montré que 64 % des Français considèrent que la mobilité internationale des jeunes est nécessaire, voire plus : incontournable. Et pourtant, seul 1 jeune sur 7 est parti pour au moins 15 jours à l'étranger entre 2012 et 2016. Alors, pourquoi ne pas joindre le geste à la parole ?

Ce ne sont pas les formules qui manquent pour partir. En tant qu'élève ou... professeur, en tant qu'apprenti ou étudiant, la mobilité est encouragée et encadrée par de multiples programmes. Ce nouveau numéro d'Onisep Plus est là pour vous aider à les repérer et, ainsi, à lever les freins au départ. Et cela en vaut la peine, car 61 % des jeunes qui ont joué cette carte de la mobilité disent avoir développé des compétences qui leur sont utiles dans le domaine des langues vivantes et dans leurs capacités d'adaptation.

Mieux : 52 % des jeunes qui sont partis ont pu faire reconnaître leurs acquis et ainsi enrichir leur carte de visite ou leur CV.

Partir, c'est prouver que l'on sait aller vers l'inconnu, être ouvert à la nouveauté.

Alors, toujours frileux les jeunes d'Occitanie ?

Olivier Brunel

Délégué régional de l'Onisep Occitanie

* Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie

La mobilité, un grand + !

Faire ses études à l'étranger, c'est aujourd'hui une réalité pour beaucoup d'entre nous. Pour se perfectionner dans une langue, bien sûr, mais aussi pour enrichir son expérience personnelle ou même apprendre un métier. Celles et ceux qui sont partis le confirment : les préjugés tombent, les relations avec l'autre de nationalité différente se multiplient, les esprits se libèrent. Ce détour par l'ailleurs aide à mieux se comprendre et, ainsi, à mieux construire son parcours de formation.



Sommaire de l'enquête

Mobilité durant le parcours scolaire, un + pour l'avenir ! p. 4

L'éducation non formelle, acquérir des compétences transversales p. 8

Bouger pour travailler ! p. 10

Partir, oui, mais pourquoi ? Voici quelques bonnes raisons. L'autonomie : loin de sa zone de confort, on apprend à trouver des solutions et à se débrouiller seul. Apprendre autrement : on découvre d'autres méthodes de travail, d'apprentissage et d'organisation. C'est une excellente façon de développer ses compétences et de devenir force de propositions. De plus, en découvrant une culture, des personnes ou une langue, on apprend à s'adapter à de nouvelles situations, qualité très appréciée des employeurs ! Et partir, oui, mais quand et comment ? Dans le cadre d'un programme ou seule, seul ? Grâce aux programmes d'échanges, les possibilités d'étudier à l'étranger se sont largement développées. Le plus connu des programmes européens, Erasmus +, forme des générations de jeunes globe-trotters, mais il y en a d'autres !

La voie professionnelle n'y échappe pas non plus et les apprentis y trouvent une autre façon de développer l'excellence dans leur domaine. À moins de préférer partir en solo. Dans ce magazine, nous donnons des conseils pour relever ce défi.

Jobs, stages, volontariat international, bénévolat, période de césure... autant de manières d'expérimenter un séjour à l'étranger et de valoriser son CV. Ces expériences professionnelles ou semi-professionnelles permettent d'acquérir un profil réellement international. Dans ce magazine aussi, des experts donnent des conseils avisés.

La mobilité, quelle qu'elle soit, donne du sens à son projet et permet de se remobiliser. Alors, prête, prêt à tenter l'aventure ? Toutes les bonnes raisons de partir sont à découvrir dans ces pages !

Sophie Salvadori ■

4,7

millions d'euros ont été consacrés par
la Région Occitanie /
Pyrénées-Méditerranée en 2017
à la mobilité de près de

3 500

jeunes

Un tiers de la population a moins de 25 ans en Occitanie. L'essentiel de la mobilité internationale se fait par des groupes « classes » de collégiens (4^e, 3^e) et lycéens (seconde).

A contrario, 2 étudiants français sur 3 terminent leurs études sans aucune expérience de séjour à l'étranger. Les jeunes de la région Occitanie sont, en moyenne, moins souvent partis à l'étranger en dehors des vacances.

LES FREINS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

La mobilité internationale des jeunes en Occitanie est significativement plus basse que dans l'ensemble de la France. Elle place la région dans les trois dernières sur ce critère, derrière les Hauts-de-France (10 %) et à égalité avec la Bourgogne-Franche-Comté. Le manque de moyens financiers constitue le premier frein à la mobilité évoqué par les jeunes de la région Occitanie : 55 % y font référence, contre 47 % dans l'ensemble de la France. Viennent ensuite les raisons affectives (33 %) et la barrière de la langue (24 %). À savoir : 15 658 demandeurs d'emploi en Occitanie souhaitent ou recherchent un emploi au-delà de nos frontières.

LES EFFETS D'UNE MOBILITÉ SUR L'EMPLOI

Les jeunes diplômés qui ont séjourné à l'étranger en retirent un bénéfice en termes de conditions d'emploi. Ils sont proportionnellement plus nombreux à occuper un premier emploi de cadre et/ou en CDI (Contrat à durée indéterminée). L'effet d'une expérience à l'étranger sur la qualité de l'emploi occupé est donc nettement perceptible.

Un outil a été créé pour recenser ces statistiques, mettre en synergie les acteurs de l'éducation formelle et non formelle, valoriser toutes les actions sur le territoire et mieux informer les jeunes et leurs accompagnants sur la région : Éole Occitanie.

ÉOLE OCCITANIE, POUR DÉVELOPPER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

Éole Occitanie est le nom donné à la plateforme régionale de la mobilité internationale des jeunes en région. Créée en 2015, elle fut soutenue par le Fond d'expérimentation de la jeunesse et financée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Direction régionale Jeunesse, Sports et Cohésion sociale Occitanie. Éole Occitanie rend plus accessibles les départs (et les retours !) de tous les jeunes de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Elle vise à développer la mobilité internationale dans les 13 départements de la région en donnant un accès égal à tous ses jeunes, quels que soient leur niveau d'études et leur milieu social, et à ce que ces mobilités effectuées soient valorisées en vue d'une meilleure insertion professionnelle et citoyenne.

Pour ce faire, Éole Occitanie assure la complémentarité entre les acteurs de l'éducation formelle, de l'éducation non formelle, du monde économique et de l'insertion.

LES OBJECTIFS

On distingue ainsi 3 axes principaux :

- informer les jeunes, les encadrants de jeunesse et les responsables ou élus de structures ;
- former les encadrants de jeunesse (dont les enseignants) ;
- accompagner les jeunes.

Les financeurs et le comité de pilotage ont également établi des objectifs pour observer et analyser, favoriser la mise en réseau des acteurs régionaux, renforcer le maillage territorial et valoriser les actions de mobilité.

LE PUBLIC

Le public ciblé par cette expérimentation comprend d'une part les informateurs, les encadrants jeunesse ainsi que les responsables ou élus de structures ; les jeunes de 15 à 30 ans, prioritairement ceux éloignés des dispositifs de mobilité, situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones rurales.

LES ACTEURS

Un comité de pilotage

27 membres forment le comité de pilotage dont les deux financeurs, les

deux rectorats, la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), l'Université de Montpellier et l'Université Fédérale de Toulouse.

Une communauté numérique
170 membres sont actuellement connectés à la communauté numérique (facilitant la communication et l'échange d'informations).

LES ACTIONS

Un diagnostic régional a été réalisé. Il est accessible aux membres de la communauté numérique et sur simple demande (contacts ci-dessous). Suite aux préconisations, une série d'appels à projets a été soumise aux différents acteurs de la mobilité internationale de la région. 18 porteurs de projets ont été sélectionnés sur 5 axes :

- mise en place d'une structure d'envoi SVE (Service volontaire européen) dans tous les départements ;
- sensibilisation des travailleurs de jeunesse ;
- formation des porteurs de projets Erasmus + Jeunesse ;
- financement d'un temps d'accompagnement ;
- échanges entre anciens volontaires et candidats.

Un site internet et des réseaux sociaux

Afin de communiquer sur les actions et d'informer sur la mobilité internationale, Éole Occitanie s'est dotée d'un site internet, vitrine des actions de la plateforme et de ses partenaires www.eole-occitanie.org et des réseaux sociaux.

LES PERSPECTIVES

Éole Occitanie souhaite poursuivre ses missions, avec le soutien financier des institutions :

- poursuivre une observation de la mobilité internationale ;
- perpétuer les partenariats mis en place ou renforcés durant le projet ;
- démultiplier les départs de jeunes à l'étranger.

CONTACTS

CRIJ Occitanie : Toulouse, 17 rue de Metz, 05 61 21 20 20. Montpellier, 3 avenue Charles Flahault, 04 67 04 36 66 - eole-occitanie@crij.org

Fabrice Villière ■

Voir glossaire page 24.

Mobilité durant le parcours scolaire, un + pour l'avenir !

Les séjours à l'étranger des élèves comme des étudiants constituent un levier de plus contre l'exclusion sociale et les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes. Partir... c'est gagner en autonomie, s'ouvrir, devenir plus compétent et adaptable et se donner de meilleures chances de trouver rapidement un travail durable.

Échanges de classes au collège, séjours linguistiques au lycée, échanges universitaires, stages à l'étranger, contrats d'apprentissage européens... la mobilité formelle revêt des formes multiples. Les élèves français ne sont pas les plus nombreux à voyager, avec en 2013 seulement 30 % des jeunes sortis de formation avec une expérience à l'étranger. Selon l'étude de la Fondation HSBC, seuls 25 % des parents français envisagent d'envoyer leurs enfants à l'étranger contre 42 % des parents dans le monde. Malgré une expatriation croissante des élèves français, il reste encore du chemin à faire... En ce sens, les politiques publiques s'en saisissent, pointant la mobilité européenne et internationale comme un enjeu majeur. D'ici 2020, le Conseil de l'Union européenne souhaite atteindre l'objectif de 50 % des jeunes en formation ayant effectué une partie de leur parcours à l'étranger.

MOBILITÉ FORMELLE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Selon l'Unesco, l'éducation formelle se définit par un enseignement explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources), dispensé dans un établissement d'enseignement, de formation ou sur un lieu de travail. **L'apprentissage formel est intentionnel de la part de l'apprenant et débouche généralement sur une validation ou certification.** Dans ce cadre de l'éducation formelle, se développe la mobilité formelle au travers de programmes spécifiques généralement impulsés par les pouvoirs publics. **Elle regroupe ainsi tous les déplacements à l'étranger sous forme de stages, formations, échanges de classes, études et assistanat.**

Partir avec le programme Erasmus +

Collégiens

étudier dans un autre pays

Erasmus+ Enseignement scolaire

- A partir de 14 ans
- Durée : 2 à 12 mois
- Contact : votre collège
- info+ www.agence-erasmus.fr

participer à un échange de classes

Erasmus+ Enseignement scolaire

- Durée : 2 mois maximum
- Contact : votre collège
- info+ www.agence-erasmus.fr

participer à un échange de jeunes (hors cadre scolaire)

Erasmus+ Jeunesse

- 13 à 30 ans
- Durée : 1 à 3 semaines
- Nombre : 16 à 60 participants
- info+ www.erasmusplus-jeunesse.fr
- >> Réseau Information Jeunesse
- >> Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)

Lycéens

étudier dans un autre pays

Erasmus+ Enseignement scolaire

- Lycéens de l'enseignement général et technologique
- Durée : 2 à 12 mois
- Contact : votre lycée
- info+ www.agence-erasmus.fr

suivre une formation incluant une période en entreprise

Erasmus+ Formation professionnelle

- Lycéens en formation professionnelle (apprentis inclus)
- Durée : 2 semaines à 2 mois (partenariat entre les établissements)
- Contact : votre lycée
- info+ www.agence-erasmus.fr

faire un stage dans un autre pays

Erasmus+ Formation professionnelle

- Jeunes diplômés de moins d'1 an
- Contact : votre lycée
- info+ www.agence-erasmus.fr

participer à un échange de classes

Erasmus+ Enseignement scolaire

- Lycéens de l'enseignement général et technologique
- Durée : moins de 2 mois (partenariat entre les établissements)
- Contact : votre lycée
- info+ www.agence-erasmus.fr

participer à un échange de jeunes (hors cadre scolaire)

Erasmus+ Jeunesse

- 13 à 30 ans
- Durée : 1 à 3 semaines
- Nombre : 16 à 60 participants
- info+ www.erasmusplus-jeunesse.fr
- >> Réseau Information Jeunesse
- >> Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)

partir en service volontaire européen SVE (hors cadre scolaire)

Erasmus+ Jeunesse

- 17 à 30 ans
- Durée : 2 à 12 mois
- Lieu : Dans une association, une collectivité...
- http://europa.eu/youth/eys_database_fr
- info+ www.erasmusplus-jeunesse.fr
- >> Réseau Information Jeunesse
- >> Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)



Erasmus+

Rédaction : Eurodesk France - Cidj

Réalisation & Graphisme : Sara Cerf © Sce

Par définition, elle s'oppose à la mobilité informelle liée aux déplacements familiaux ou privés, sans encadrement particulier.

LA MOBILITÉ FORMELLE, POUR QUI ? POUR QUOI ? VERS OÙ ?

Plus répandue chez les étudiants du supérieur, moins courante chez les bacheliers professionnels, la mobilité internationale au cours des études doit être accessible à tous et toutes. Point sur les caractéristiques de ces voyages et voyageurs.

Qui sont les jeunes qui bougent ?

Selon l'observatoire Erasmus + dans l'enquête réalisée sur la génération 2010, ce sont près de 30 % des jeunes hommes et femmes possédant une expérience durant leur parcours de formation.

Pour quels motifs partent-ils ?

Au cours de leur dernière formation, 44 % sont partis pour réaliser un stage, 40 % pour un séjour scolaire ou universitaire, 25 % pour travailler, 24 % pour voyager ou pour leurs loisirs. Seulement la moitié des séjours à l'étranger concerne la mobilité formelle, l'autre moitié tient à des initiatives personnelles et spontanées.

Où vont-ils ?

Dans le cadre de l'éducation formelle, l'Europe, plus sécurisante et plus proche culturellement, reste la destination privilégiée des jeunes.

LA MOBILITÉ DÉPEND AUSSI DE LA FILIÈRE QUE L'ON SUIT ET DU NIVEAU D'ÉTUDES

Un constat malheureusement persistant, plus le niveau d'études est élevé, plus la mobilité est fréquente et longue.

La démocratisation de la mobilité a, toutefois, facilité l'expérience à l'étranger pour des élèves jusqu'alors peu concernés : aujourd'hui 15 % des diplômés d'un bac technologique industriel comptabilisent un séjour à l'étranger lors de leur dernière année de formation. L'accent doit désormais être mis sur les CAP et

bacs professionnels, encore trop éloignés des dispositifs de séjours à l'étranger.

Au sein de l'enseignement supérieur, des disparités apparaissent en fonction des filières choisies. Certains parcours de formation encouragent la mobilité internationale, c'est le cas des grandes écoles de management et d'ingénieurs, dont 81 % des étudiants ont séjourné à l'étranger. À l'inverse, les filières scientifiques semblent moins tournées vers l'international, avec seulement 41 % des étudiants partis durant leur formation.

LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES VARIE AUSSI EN FONCTION DE LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PARENTS...

Ainsi les enfants de cadres partent très fréquemment durant leurs études. Cependant, force est de constater que l'international reste attractif pour tous puisque 20 % des jeunes issus de familles ouvrières ont déjà séjourné à l'étranger. Pour favoriser ces séjours, des accompagnements spécifiques sont actuellement mis en place.

Zoom sur une des populations éloignées : les apprentis

Les apprenties, apprentis préparant un baccalauréat professionnel ont moins souvent séjourné à l'étranger que les élèves suivant des formations similaires à temps plein. L'écart diminue avec l'augmentation du niveau de diplôme. Seuls les apprentis en école de commerce, à niveau bac + 5, partent plus à l'étranger (34 %) que les étudiants sous statut scolaire (26 %).

À quels freins font face les jeunes apprentis ?

En premier lieu, un jeune à l'étranger, c'est une augmentation du coût pour les entreprises. Un départ implique aussi souvent une contribution à titre individuel pour des jeunes qui n'en ont pas toujours les moyens. Enfin, il existe des freins d'ordre psychologique qui

nécessitent la mise en place d'un accompagnement spécifique.

Voilà pourquoi les apprentis deviennent une priorité nationale et européenne, avec un programme Erasmus + dédié, bénéficiant d'une forte augmentation du budget destiné à leur mobilité, notamment pour les diplômés de niveaux IV et V. Voir p. 23.

PARTIR, MAIS POURQUOI ?

Partir pour son développement personnel :

dépasser ses peurs, prendre son indépendance, acquérir de la confiance en soi, apprendre ou approfondir une langue, découvrir une autre culture, rencontrer de nouveaux amis internationaux, élargir son réseau professionnel, connaître un nouveau système éducatif, porter un autre regard sur son parcours de formation, voici quelques exemples de bénéfices d'un séjour à l'étranger.

Mais aussi...

Patrice Guezou, directeur de formation de la CCI France, explique : « Les jeunes doivent être capables à la fois de s'adapter rapidement aux exigences du travail, d'évoluer et de faire évoluer l'entreprise. Aujourd'hui, tous les secteurs cherchent des jeunes formés en langue et en capacité de naviguer dans les environnements étrangers ». Selon l'observatoire Erasmus +, 46 % des apprentis ayant séjourné à l'étranger réutilisent parfois les techniques apprises à l'étranger. Partir donc pour acquérir des compétences attendues et recherchées sur le marché du travail...

Enfin, partir parce que la mobilité impacte l'accès à l'emploi. D'après l'enquête du Céreq de mai 2016, les jeunes ayant une expérience de mobilité internationale encadrée en cours d'études, quelle qu'en soit la durée, semblent moins touchés par le chômage en début de vie active. Ils atteignent aussi globalement des positions plus avantageuses et un emploi plus durable.

.../...

LES BOURSES

Le coût des études à l'étranger freine encore les Français à partir... Et pourtant les aides augmentent. Erasmus + dégage 40 % de budget en plus pour les échanges scolaires en 2018 !

Les bourses Erasmus + sont cumulables avec celles de l'État et des collectivités locales, s'élevant de 170 euros à 520 euros selon le type de mobilité et la destination.

En Occitanie, selon son statut et la destination de son séjour, on peut bénéficier de bourses d'études et de stages à l'étranger, de chèques Eurocampus, de chèques apprentis ou Pegasus... offerts par la Région. + d'infos sur :

<https://www.laregion.fr/Bourses-a-la-mobilite-internationale-35899>

COMMENT PARTIR DURANT SES ÉTUDES, QUELQUES DISPOSITIFS

Le programme Erasmus +, vers l'Europe et l'international

Hébergeant de nombreux programmes, il axe ses actions vers l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Doté d'un budget de plus de 16 milliards d'euros pour 7 ans, il incarne une volonté européenne de favoriser les échanges et construire une réelle identité européenne.

Ce programme de mobilité européen, anciennement appelé Erasmus, a fêté ses 30 ans en 2017. En 2016, en France, au total, 63 476 personnes ont bénéficié d'une mobilité d'études ou de stage Erasmus + en Europe ou hors Europe.

33 pays européens participent au programme Erasmus + : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Turquie. Depuis 2015, les mobilités extra-Europe sont également possibles.

Quels sont les bénéficiaires ?

Le programme Erasmus + s'adresse aux apprentis et élèves de l'enseignement professionnel qui recevront une bourse pour étudier, se former ou travailler à l'étranger. Il est également accessible aux étudiants de l'enseignement supérieur. Voir p. 14.

Dans un autre volet, il invite les enseignants, assistants, formateurs, membres du personnel éducatif et animateurs de jeunesse à enseigner ou se former à l'étranger. Par ailleurs, des fonds sont alloués aux écoles, établissements et entreprises s'engageant dans des échanges d'expérience et des créations de liens avec le monde du travail.

Erasmus + lutte aussi contre le décrochage scolaire. Le projet *Training Innovative Tools and Actions* (TITA) engage des lycées, ministères, instituts de recherche et de l'éducation de toute l'Europe pour produire des ressources pédagogiques adaptées à chacun des systèmes éducatifs.

+ d'infos sur www.agence-erasmus.fr/evenement/327/un-levier-pour-vaincre-les-decrochages-les-projets-europeens

École Occitanie, le réseau des acteurs de la mobilité internationale.

<https://eole-occitanie.org>
+ d'infos page 3.

LA MOBILITÉ, ET APRÈS ? FAIRE VALOIR SON SÉJOUR

Europass, passeport européen de compétences, est composé de 5 documents :

- 2 documents à créer en ligne ou télécharger (le CV qui présente les compétences et qualifications efficacement et clairement ; le Passeport de langues qui permet l'auto-évaluation des compétences et qualifications linguistiques) ;

- 3 documents délivrés par les autorités compétentes en matière d'enseignement et de formation, *L'Europass Mobilité* consigne les savoirs et compétences acquis dans un autre pays européen et le *Supplément au certificat* décrit les savoirs et compétences acquis par les titulaires de certificats de l'enseignement et formation

professionnels.

Le *Supplément au diplôme* décrit les savoirs et compétences acquis par les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur

Quoi de neuf en Occitanie pour l'Europass ?

Le 30 mars 2017, les élèves de baccalauréat professionnel du lycée des métiers du bâtiment et de la topographie de Beaumont-de-Lomagne (82) ayant effectué leur stage professionnel en Angleterre, Écosse et Espagne, se sont vus remettre le diplôme Europass ! La maîtrise acquise des langues anglaise et espagnole pousse certains d'entre eux à envisager une poursuite d'études à l'étranger en BTS !

RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES EN LANGUES

Évaluer son niveau en langues !

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est un texte de référence pour tous les professionnels dans le domaine des langues vivantes. Il définit 6 niveaux croissants de compétence linguistique, de A1 à C2, permettant d'évaluer les compétences en anglais, espagnol, allemand et en italien.

Pour les étudiants, le Cles, Certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur, atteste du niveau linguistique. Conseillez à vos élèves d'y penser, avant leur départ, pour enrichir leur candidature !

+ d'infos sur

<https://www.certification-cles.fr/poles/>

Sources & ressources

Euroguidance

<https://www.euroguidance-france.org>

Erasmus +, ambassades, ÉOLE

Livret *Faire un stage à l'étranger* www.crij.org/fr/actualite/guide-faire-un-stage-a-l-etranger-2017.php

HSBC, banque, possède une fondation dédiée à l'éducation <https://www.fondationdefrance.org/fr/fondation/fondation-hsbc-pour-leducation>

Célia Perrin ■

Voir glossaire page 24.

Jouer la carte de la mobilité européenne avec Erasmus+ c'est plus d'apprentissages



En 2014, l'Agence Erasmus + Éducation & Formation a réalisé un sondage conduit par TNS Sofres pour mesurer la notoriété d'Erasmus auprès des Français et les valeurs associées. Parmi ces valeurs sont le plus souvent citées : convivialité, citoyenneté, compétence, formation et employabilité en France.

Le nouveau programme Erasmus + reste dans cette droite ligne et offre de nouvelles opportunités de mobilité européenne dans le cadre d'un cursus d'éducation, de formation ou d'apprentissage.

2014-2020, une nouvelle période s'ouvre à vous. Soyez encore plus nombreux à en profiter !

une réponse pour chacun

LES BÉNÉFICIAIRES	PROGRAMME & ACTION CLÉ	SECTEUR	TYPE DE MOBILITÉ	DURÉE	FINANCEMENT	CONTACTS
JEUNES 13 à 30 ans	Erasmus + Jeunesse & sport Action clé 1	Jeunesse	Échanges de jeunes (13 à 30 ans)	5 à 21 jours	Contactez l'Agence	AGENCE ERASMUS+ Jeunesse & Sport Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire 95 avenue de France 75650 Paris cedex 13-France Tél. : +33 (0)1 70 98 93 69 www.erasmusplus-jeunesse.fr
BÉNÉVOLES Service volontaire européen	Erasmus + Jeunesse & sport Action clé 1	Jeunesse	Activités d'intérêt général (domaines pré-définis) 17 à 30 ans	2 à 12 mois	Contactez l'Agence	
ÉLÈVES	Erasmus + Éducation et formation Action clé 2	Enseignement scolaire	Échanges de groupe d'élèves de courte durée	5 jours à 2 mois	Contactez l'Agence	AGENCE ERASMUS+ Éducation & Formation 24-25, quai des Chartrons 33080 Bordeaux Cedex Tél. : +33 (0)5 56 00 94 00 www.europe-education-formation.fr
ÉTUDIANTS & APPRENTIS enseignement supérieur	Erasmus + Éducation et formation Action clé 1	Enseignement supérieur	Études	3 à 12 mois	Moyenne 182 €/mois variable selon le pays de destination	
ÉLÈVES enseignement professionnel	Erasmus + Éducation et formation Action clé 1	Formation professionnelle	Stages	2 à 12 mois	Moyenne 332 €/mois variable selon le pays de destination	
STAGIAIRES formation continue	Erasmus + Éducation et formation Action clé 1	Formation professionnelle	Stages	2 semaines à 12 mois	Taux forfaitaire Contactez l'Agence	AGENCE ERASMUS+ Éducation & Formation 24-25, quai des Chartrons 33080 Bordeaux Cedex Tél. : +33 (0)5 56 00 94 00 www.europe-education-formation.fr
& APPRENTIS niveau secondaire	Erasmus + Éducation et formation Action clé 1	Spécificités par secteurs	Mission d'enseignement	5 jours à 2 mois	Moyenne 275 € frais de voyage 96 € forfait journalier	
PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION enseignants, formateurs, personnels d'établissement	Erasmus + Éducation et formation Action clé 1	Spécificités par secteurs	Stage d'observation Stage en entreprise Mission de formation	2 jours à 2 mois	Moyenne 275 € frais de voyage 96 € forfait journalier	

Erasmus +
Un programme de la Commission Européenne, 2014-2020

L'Europe se doit de fournir à ses citoyens l'éducation, les compétences et la créativité dont ils ont besoin pour vivre et s'épanouir dans notre société. Face à l'évolution rapide du monde, l'éducation, la formation ainsi que l'apprentissage informel sont les clés pour créer des emplois et améliorer la compétitivité de l'Europe. Erasmus+ a pour objectif de relever ces défis.

Pour ce faire, le programme Erasmus+ se décline en 3 actions :

- **Action clé 1 - La mobilité à des fins d'apprentissage**
Les mobilités d'étudiants et professionnelles au sein de l'Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et pour tous les niveaux de formation.
- **Action clé 2 - Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques**
Les projets de coopération internationale et le partage d'expériences entre institutions sont développés. Tous les secteurs sont concernés : enseignement scolaire et supérieur, la formation professionnelle, l'éducation des adultes et le secteur jeunesse.
- **Action clé 3 - Soutien à la réforme des politiques publiques**
La réforme des politiques publiques a pour but de renforcer les outils et instruments mis en place pour faciliter la mobilité en Europe ainsi que la coordination des États membres de l'Union dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Exprimez clairement vos compétences et vos qualifications avec Europass !

Europass c'est :

- **Un CV** au format européen pour décrire les expériences et les compétences et un logiciel pour les accompagner dans la rédaction d'une lettre de motivation ;
- **Un passeport de langue** pour auto-évaluer vos compétences linguistiques ;
- **L'Europass Mobilité** (www.europass.fr) un document personnalisé et complété par les tuteurs pour décrire toute période de stage, d'étude ou de formation à l'étranger et les compétences acquises ;
- **Un supplément au diplôme** pour une meilleure lisibilité de sa formation, à solliciter auprès de son université ;
- **Un supplément à son certificat** téléchargeable gratuitement (www.cngp.gouv.fr) fournissant une information qualitative complémentaire.

Rassemblez tous ces documents simplement et rapidement dans un seul et même espace en créant un **Passport Européen de Compétences** sur le site du CEDEFOP <http://europass.cedefop.europa.eu>

Que ce soit pour répondre à une offre d'emploi ou compléter un dossier de candidature pour la poursuite des études, en un seul clic, vous avez accès à tout votre parcours.

Les Conseils régionaux, acteurs de la mobilité européenne

Les Régions françaises soutiennent activement la mobilité des personnes en formation. Elles peuvent accorder des aides financières à la formation, au logement et au transport.

Bien souvent les Conseils régionaux offrent, sous certaines conditions :

- des **bourses régionales de mobilité** afin de financer des périodes de formation ou de stage à l'étranger (durée et montant variables) ;
- un **appui spécifique à la mobilité des apprentis** (bourses de mobilité individuelle et collective et encore soutien au développement de partenariats entre organismes de formation (CFA) ;
- des **aides aux demandeurs d'emploi** désirant compléter leur expérience dans un autre pays européen.

Pour plus d'informations, contactez votre Conseil régional ou consultez :

- La base de données de Centre Info www.regions-et-formation.fr/fr
- Ou le site www.euroguidance-france.org
- Rubrique « Financer sa mobilité »

Comment monter un projet ?

Les formulaires de candidature Erasmus+ sont disponibles en version électronique (Eform) soit sur le site des agences nationales, soit sur le site de l'Agence Exécutive située à Bruxelles. Ils sont accompagnés du guide annuel du programme Erasmus+ et du guide de l'utilisateur.

Ces documents sont consultables et téléchargeables sur les sites de ces agences, en fonction du « sous-programme » concerné :

- Pour les actions « Éducation/formation » : www.erasmusplus.fr/en/peelope/index.php
- Pour les actions « Jeunesse » : connectez-vous à la plateforme PENELOPE+ : www.erasmusplus-jeunesse.fr

Les dossiers sont reçus directement à l'Agence et des copies doivent être envoyées aux relais concernés (DAREIC ou DRAF).

Le réseau des développeurs de la mobilité et de la coopération européenne et internationale www.2e2f.fr/carte-developpeurs.php

- Pour les actions « Jeunesse » du programme Erasmus+, les documents sont sur le site piloté par l'Injep. Connectez-vous sur : www.erasmusplus-jeunesse.fr
- Pour les actions centralisées du programme Erasmus+, vous devez vous connecter sur : http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus_en

Euroguidance, un réseau d'information et d'orientation, pour accompagner la mobilité

Constitué des centres nationaux de ressources (CNR), ce réseau existe dans 32 pays. Son objectif est de promouvoir la mobilité et d'informer sur les systèmes d'éducation, de formation et de qualification en Europe, tout en développant la dimension européenne dans les actions d'orientation.

Les CNR cherchent donc à faciliter l'accès à une information fiable et pertinente sur tout ce qui touche à la formation, aux métiers, aux qualifications et aux filières.

Géré en France par l'Agence Erasmus+, Euroguidance s'appuie sur un double réseau :

- Le réseau Emploi : Centre Info - centre pour le développement de l'information sur la formation permanente - structure nationale d'information des professionnels de la formation, et le Carif - centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation professionnelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Le réseau Education : l'Onisep, les centres d'information et d'orientation (CIO) de Lille, Lyon, Marseille et Strasbourg et des CIO relais Europe.

Pour plus d'informations consultez : www.euroguidance-france.org



Édité avec le soutien de la Commission européenne. Le contenu de cette affiche et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

L'éducation non formelle, acquérir des compétences transversales

Socrate a dit : « Tant que je vis, j'apprends ! ». Il y a donc d'autres lieux que l'école pour apprendre. En ce sens, on distingue l'éducation formelle (celle qui se déroule durant la période de scolarité obligatoire) de l'éducation non formelle.

Le Conseil de l'Europe, dans son document *Une étude sur les liens entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle*, définit l'éducation non formelle comme ayant « lieu majoritairement en dehors du système éducatif formel et qui est volontaire ». L'éducation non formelle favorise donc l'acquisition de compétences transversales (compétences sociales, numériques...). Dans le cadre de la mobilité internationale, on distingue un certain nombre de dispositifs, notamment dans le cadre du volontariat international, qui sont à classer dans l'éducation non-formelle.

LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Qu'est-ce qu'un volontaire ? C'est une personne qui s'engage à plein temps dans une action de solidarité, pendant une durée donnée. Le volontaire n'est pas un salarié. Il ne reçoit pas de rémunération mais une indemnité pour subvenir à ses besoins.

Bénévole : personne qui s'investit dans des actions de solidarité en France ou à l'étranger sans perdre son statut (étudiant, salarié, retraité, etc.). Le bénévole ne perçoit ni salaire, ni indemnité. Son voyage, son assurance et ses frais sur place peuvent éventuellement être remboursés.

CHANTIERS INTERNATIONAUX

Les chantiers permettent aux jeunes, dès 14 ans, de participer à un projet collectif en France ou à l'étranger sur une période de 2 à 3 semaines, dans différents domaines (restauration du patrimoine, organisation de manifestations culturelles...). Ce sont des lieux privilégiés d'échanges,

de rencontres interculturelles et d'ouverture. Attention : les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à la charge des participants.

Plus d'informations :

www.cotravaux.org

www.concordia.fr

www.volontariat.org

www.solidaritesjeunes.org

ERASMUS + JEUNESSE

Ce programme s'adresse aux jeunes âgés de 13 à 30 ans, mais également aux associations, aux collectivités locales et tout organisme œuvrant dans le domaine de la jeunesse. En France, la gestion et l'animation de ce programme est confiée à l'Agence Erasmus + France Jeunesse et Sport, spécialisée dans l'éducation non formelle et le suivi des publics fragiles.

L'Agence est également un Point national d'information du volet Sport d'Erasmus +.

Dans le domaine de la jeunesse, Erasmus + soutient les actions principales suivantes.

POUR LES JEUNES

→ Les échanges de jeunes

Ce programme européen permet à des groupes de 16 à 60 jeunes d'au moins deux pays différents, de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître en participant à des activités ludiques et pédagogiques organisées autour d'un thème (lutte contre les exclusions, art et culture, protection du patrimoine, sport...). Les participants doivent avoir entre 13 et 30 ans, et partir pendant 5 à 21 jours. Leurs frais de voyage, d'hébergement et de nourriture sont couverts partiellement par le programme Erasmus +.



→ Le service volontaire européen (SVE)

Ce programme européen est ouvert aux jeunes de 17 à 30 ans qui souhaitent effectuer une mission d'intérêt général (animation socio-culturelle, protection du patrimoine, information des jeunes...), de 2 semaines à 12 mois, au sein d'une structure à but non lucratif implantée en Europe ou dans un pays voisin de l'Europe. Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des volontaires sont couverts et ils bénéficient d'une assurance, d'un soutien linguistique et d'argent de poche.

Contacts : structure d'envoi SVE (liste sur le portail européen de la jeunesse http://europa.eu/youth/volunteering/evs-organisation_fr) ou structure Information Jeunesse/Eurodesk www.eurodesk.eu

Les lycées peuvent également être accrédités pour recevoir un jeune volontaire en SVE.

BON À SAVOIR

Après un SVE ou un échange de jeunes, on peut obtenir un **Youthpass**. Ce certificat européen identifie et valorise les compétences acquises pendant son expérience à l'étranger. C'est un vrai + dans son parcours et pour son CV ! www.youthpass.eu



Les volontaires reçoivent une indemnité de 510 € par mois et bénéficient d'une protection sociale. Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas toujours couverts. Enfin, ils peuvent percevoir une bourse additionnelle de 107,58 € sur critères sociaux.
www.service-civique.gouv.fr

En France, plus de 4 000 volontaires ont effectué un Service Civique à l'international entre 2010 et 2016 (soit 2 % des engagés). 93 pays en 2016 : 1/3 en Europe, 2/3 hors Europe, principalement au Maroc, Sénégal, Israël, Canada, Tunisie.

34 % des missions se déroulent sur la thématique du Développement international et action humanitaire. Source : Agence du Service Civique

Autres types de volontariat, voir p. 21

À titre d'exemple, en 2015, 67 jeunes étaient partis en SVE dans des projets portés par les structures en France, dont le quart était des Jeunes avec moins d'opportunités (JAMO*). L'ex-région Languedoc-Roussillon a accueilli le même nombre de volontaires, 67, sur son territoire, dont 27 JAMO (40 %). Dans les deux cas, leur âge moyen était de 23 ans. D'autres jeunes sont partis lorsque le porteur de projet était hors France.

* Cette notion désigne les jeunes handicapés ou issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé. Sont ici concernés en général les jeunes de 15 à 30 ans.

POUR LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE, LES ORGANISMES DE FORMATION (ET LES JEUNES)

→ La mobilité des acteurs de jeunesse

Cette action s'adresse « à toutes les personnes œuvrant dans le champ de la jeunesse, de manière bénévole ou professionnelle », selon l'Agence Erasmus + Jeunesse.

Il peut s'agir de séminaires, formations, ou de visites d'étude.

→ Les partenariats stratégiques

Ce volet du programme « soutient les projets de coopération internationale, la mise en œuvre et l'échange d'expériences et de

pratiques innovantes entre différents types de secteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse ».

→ La participation et le dialogue structuré

Ces rencontres encouragent « la participation active des jeunes à la vie démocratique, grâce à leur présence à des réunions, conférences et manifestations internationales en faveur du dialogue avec des décideurs. »



+ d'infos sur le site de l'Agence Erasmus + Jeunesse
www.erasmusplus-jeunesse.fr

SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL

Ce programme national permet aux jeunes Françaises et Français, Européennes et Européens, âgés de 16 à 25 ans, d'accomplir une mission d'intérêt général (éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise...), pendant une période de 6 à 12 mois, à l'international.

ZOOM SUR LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

Ce tout nouveau programme va permettre à tout Européen, étudiant, jeune diplômé, employé, ou en recherche d'emploi de moins de 30 ans, de venir en aide aux ONG, autorités locales et entreprises privées, sur des périodes de 2 à 12 mois. Cela consistera, entre autres, à la reconstruction de communautés suite à des catastrophes naturelles, ou à l'accueil et l'intégration des réfugiés. Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des volontaires seront couverts et ils bénéficieront d'une assurance et d'argent de poche.

<https://europa.eu/youth/solidarity>

Fabrice Villière ■

Bouger pour travailler !

C'est prouvé, la mobilité internationale des demandeurs d'emploi booste leur retour à l'emploi. Une enquête montre en effet que, dans les 3 mois suivant leur retour d'un séjour à l'étranger, une majorité des bénéficiaires a accédé à un emploi, ce qui n'est pas le cas pour le groupe témoin.

QUEL RAPPORT ENTRE LA MOBILITÉ ET L'EMPLOI ?

La mobilité c'est, avant tout, un changement, quelle qu'en soit l'échelle : département, région ou pays... Si elle ne représente pas un but en soi, elle peut constituer un des leviers de la lutte contre le chômage et favoriser la situation de certains individus sur le marché du travail. Dans ce dernier cas, il s'agira d'élargir ses demandes d'emploi à toute l'Europe !

La mobilité s'acquiert. L'un des enjeux majeurs est donc d'en favoriser l'apprentissage chez les jeunes, notamment les plus éloignés. Deux mesures sont mises en place : le développement des stages en entreprise loin de leur domicile pour les élèves de l'enseignement professionnel et l'accès facilité au contrat d'apprentissage à l'étranger. Les 16-25 ans constituent une population précaire en Occitanie, comme en témoigne le diagnostic sur les **JeunesseS** en Occitanie de mai 2017. Selon ce rapport, 29,8 % des jeunes de la région sont touchés par le chômage, 30 % pour ceux sans formation. Pour les jeunes qui accèdent à un emploi, 30 % signent un contrat à durée déterminée. Une population fragilisée pour laquelle la mobilité peut jouer un rôle important vers l'insertion professionnelle.

Voir le Diagnostic : <https://www.laregion.fr/JeunesseS-en-Occitanie>

Retrouvez toutes les aides à destination des jeunes sur : <https://www.laregion.fr/Bourses-a-la-mobilite-internationale-35899>

Pour les demandeurs d'emploi, quel que soit leur âge, l'accent porte sur les aides à la mobilité permettant de rejoindre des zones d'emploi plus prometteuses.

Pour les aides à la mobilité pour l'emploi en Occitanie :

www.pole-emploi.fr/candidat/aide-a-la-mobilite-@/article.jspz?id=61642

POURQUOI FAVORISER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES DEMANDEURS D'EMPLOI ?

Pour faciliter une intégration durable et de qualité dans l'emploi.

Parce que la question de l'accessibilité à l'emploi reste cruciale, l'agence Europe Éducation Formation France 2014 a mené une enquête sur l'impact de la mobilité transnationale des demandeurs d'emploi.

L'enquête montre que dans les 3 mois suivant leur retour d'un séjour à l'étranger, une majorité des bénéficiaires a accédé à un emploi, ce qui n'est pas le cas pour le groupe témoin. **La mobilité semble agir comme un accélérateur d'insertion professionnelle.**

Ces mêmes bénéficiaires affirment avoir acquis de nouvelles compétences, leur permettant de se projeter dans une reprise d'études ou vers un nouveau départ. Elle donne envie aux titulaires d'un bac + 2 et moins de reprendre leurs études ou de faire une autre formation alors qu'elle permet aux diplômés à bac + 3 et plus d'être embauchés plus facilement en CDI, avec une rémunération supérieure à celle de ceux restés en France. Selon le niveau de diplôme, la mobilité

n'induit pas les mêmes effets sur la poursuite du parcours professionnel, mais elle agit !

Par ailleurs, un certain nombre de bénéficiaires souhaitent rester mobiles, que ce soit à travers une nouvelle mobilité géographique, un autre séjour à l'étranger, un poste en lien avec l'international ou la reprise d'une formation.

La mobilité favorise la confiance en soi. Au retour de leur séjour à l'étranger, de nombreux bénéficiaires se projettent dans des expériences qui leur semblaient jusque-là peu évidentes. Cela présuppose, à moyen terme, l'existence d'un lien entre une mobilité internationale et une mobilité sociale ascendante.

Source : Étude d'impact de la mobilité transnationale des demandeurs d'emploi https://www.agence-erasmus.fr/docs/20140425_rapport-final_etude-impact-de-web.pdf

PÔLE EMPLOI MET EN PLACE DES DISPOSITIFS

En réponse à ce constat, Pôle Emploi a fait évoluer son offre de

Un stage à l'étranger, un plus sur le CV !

3 entreprises sur 4 apprécient particulièrement les candidats qui ont vu du pays. C'est un gage d'autonomie, d'ouverture, de débrouillardise...

L'expérience de mobilité internationale encadrée en cours d'étude semble ainsi protéger les jeunes du chômage tout au long des trois premières années de leur vie active. Alors, même si certains de vos élèves sont réticents à l'idée de partir en mobilité (déracinement, changement de repères...), montrez-leur les bénéfices qu'ils en tireront !



© carballo / Fotolia

services pour faciliter la mobilité internationale des demandeurs d'emploi. Depuis 2016, une centaine de conseillers dédiés répartis en équipes dans les grandes régions accompagnent les demandeurs d'emploi dans leurs démarches et projets de mobilité internationale. Voir p. 20 l'interview de Perrine Nouals, chargée de mission au service Affaires et relations internationales pour Pôle emploi Occitanie.

+ d'infos sur

www.pole-emploi.fr/informations/informations/international-@/international/
Emploi store, pour booster sa recherche d'emploi <https://www.emploi-store.fr/portail/centredinteret/international>

À partir de *serious games*, il s'agit de clarifier ses besoins, trouver des informations appropriées sur le pays dans lequel on souhaite partir, d'accélérer son adaptation au pays et à ses méthodes de recrutement. Ces jeux présentent de nombreux pays comme le Canada, l'Allemagne, le Chine, les Etats-Unis... En ligne également des articles comme *Travailler à l'étranger, pourquoi pas ?* ou encore *Les aides à la mobilité en Europe, Les outils de création de CV...* Ce service présente toutes les démarches à effectuer en amont de son retour en France, *Le B.A-BA retour de mobilité*, ainsi que des astuces pour valoriser son expérience hors frontières...

LE PROGRAMME ERASMUS + AIDE À PARTIR...

Erasmus + c'est aussi pour les demandeurs d'emploi, sans limite d'âge ni condition de diplôme ! Le programme accompagne notamment l'Euromobilité par le renforcement des compétences linguistiques, personnelles et professionnelles au sein d'entreprises, transférables ensuite sur le marché du travail français.

En chiffres ? Près de 500 demandeurs d'emploi, entre juin 2015 et mai 2017, ont accédé à un séjour en Europe, en Angleterre pour 64 % d'entre eux. Près de la moitié étaient âgés de 25 à 34 ans. Plusieurs formules possibles, travailler en tant que jeunes au pair, permis vacances travail, volontariat européen ou international. À chacun de choisir celle qui correspond le mieux !

+ d'infos sur : <https://www.orientation-pour-tous.fr/etudier-se-former/se-former-a-l-etranger/les-programmes-pour-partir/les-autres-programmes/>

L'OCCITANIE N'EST PAS EN RESTE...

L'Occitanie aussi se mobilise en déployant, entre autres, des ateliers de préparation à des stages de 3 à 6 mois en entreprise dans toute l'Europe et particulièrement vers

APPRENTIES, APPRENTIS : DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS !

Les opportunités offertes actuellement avec Erasmus + aux apprentis leur permettent d'effectuer des séjours de courte durée. Ils partent entre une semaine et un mois. Jean Arthuis, député européen, a établi un rapport sur le sujet. Muriel Pénicaud, ministre du Travail, souhaite doubler le nombre d'apprentis qui partent en Erasmus chaque année d'ici 2022 et encourager la mobilité longue des apprentis et reprendra les préconisations du rapport, notamment sur les modalités du contrat de travail, sur les rémunérations...

<http://travail-emploi.gouv.fr>

l'Espagne et l'Allemagne.

+ d'infos sur :

www.pole-emploi.fr/region/occitanie/actualites/ateliers-erasmus-plus-@/region/occitanie/article.jspz?id=501558

BIEN PRÉPARER LE RETOUR : FAIRE RECONNAITRE LES COMPÉTENCES ACQUISES !

La reconnaissance de la valeur ajoutée d'un séjour à l'étranger et de ses apports en termes de compétences est de plus en plus grande. Encore faut-il bien préparer le retour.

La construction d'un Europass aide à lister les compétences acquises durant le séjour et transposables sur le marché du travail français.

L'Europass, pour quoi faire ?

Pour exprimer clairement les compétences et qualifications acquises lors d'un séjour à l'étranger pour trouver un emploi ou une formation et pour aider les employeurs à comprendre les compétences et qualifications de la main d'œuvre. Voir p. 7.

<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/europass-and-you/jobseekers>

Célia Perrin ■

3 questions à... Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

« La mobilité internationale est un accélérateur d'emploi pour les jeunes. »



© E. Grimault / Région Occitanie

POUR QUELLES RAISONS LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE SOUTIEN-ELLE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES ?

La Région est consciente que la mobilité européenne et internationale est un accélérateur d'emploi pour les jeunes. Nous accompagnons et favorisons, depuis de nombreuses années, les stages professionnels des apprentis et des étudiants à l'étranger. En effet, une expérience à l'étranger est clairement un plus sur le CV des jeunes.

Les études récemment menées sur la mobilité européenne et internationale confirment que c'est un atout important pour leur employabilité. Côté employeurs, il y a aussi une vraie demande puisque une grande majorité d'entreprises estime qu'une expérience à l'étranger est un atout. Valoriser la mobilité internationale c'est donc donner à nos jeunes toutes les chances pour s'insérer rapidement et durablement sur le marché du travail, tout en vivant des expériences personnelles enrichissantes et épanouissantes. En 2017, nous avons consacré 4,7 millions d'euros à la mobilité de près de 3 500 jeunes.

ET CONCERNANT LES APPRENTIS PLUS PRÉCISÉMENT ?

La Région favorise, accompagne et soutient les établissements de

formation, et plus particulièrement les Centres de formation d'apprentis (CFA), dans la réalisation de projets de mobilité européenne et internationale qui concernent des apprentis engagés dans une formation par alternance du CAP au BTS. Offrir aux apprentis l'opportunité de vivre une expérience professionnelle à l'étranger est une de nos priorités pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle tout en renforçant leur citoyenneté européenne. La promotion de la mobilité européenne et internationale des apprentis s'inscrit dans notre plan régional de développement de l'apprentissage. C'est un vrai plus pour décrocher un emploi. Au total, en 2017, la Région a soutenu plus de 1 000 apprentis dans la réalisation de leur stage professionnel à l'international, soit une augmentation de 47 % par rapport à l'année 2016. À l'horizon 2021, la Région souhaite doubler le nombre d'apprentis bénéficiaires d'un séjour de mobilité européen ou international.

LA RÉGION EST LE PREMIER PARTENAIRE DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES...

Effectivement. À titre d'exemple, lors de la commission permanente du 15 décembre dernier, les élus régionaux ont adopté, sur ma proposition, une enveloppe globale de près de 800 000 euros au bénéfice de 589 apprentis qui vont pouvoir

réaliser une période de stage en Europe. Cette opération est appuyée par des contributions financières mobilisées par la Région au titre des programmes européens Erasmus +, des programmes de Coopération transfrontalière Espagne - France - Andorre et des fonds alloués à la Région par le ministère des Affaires étrangères dans le cadre du programme « Jeunesse III ». La Région avait fait acte de candidature pour l'appel à projets « Jeunesse III ». Elle a été récompensée par un soutien financier du ministère de l'Europe de plus de 200 000 euros. Pour les étudiants, nous allons harmoniser, en 2018, notre intervention sur l'ensemble du territoire de la région. Nous allons conforter notre soutien à la mobilité pour les études et les stages des étudiants de l'enseignement supérieur. Et en priorité, les étudiants les plus défavorisés. Cette intervention essentielle repose sur un budget important de 5 millions d'euros en 2018. ■

Élaborer un projet d'études à l'étranger



Cette fiche parcours Avenir est élaborée par le réseau Euroguidance. Elle a pour but d'aider les enseignants et les psychologues de l'Éducation nationale à animer des séances avec les élèves sur la thématique de la mobilité internationale. 2 autres fiches sont disponibles : Rédiger une lettre de candidature à l'anglaise & Valoriser une mobilité effectuée à l'étranger au lycée professionnel par un CV européen.

Objectifs

Être capable de repérer les possibilités d'études à l'étranger, d'en connaître les procédures d'admission et de se positionner sur la faisabilité du projet.

Thème : élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Compétences du socle

À travers cette activité, je travaille les compétences suivantes du socle : - Comprendre en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral (domaine 1, les langages pour penser et communiquer)

- Organisation du travail personnel, outils numériques pour échanger et communiquer, coopération et réalisation de projets (domaine 2, les méthodes et outils pour apprendre).

Objectifs du parcours Avenir

J'explore les objectifs suivants du parcours Avenir :

- Construire son projet personnel de formation et d'orientation post-bac, se déterminer et finaliser les choix, se préparer à l'enseignement supérieur (Objectif 3, permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle) ;
- S'engager dans un projet individuel ou collectif (Objectif 2, développer chez les élèves le sens de l'engagement et de l'initiative) ;
- Intégrer dans son projet une dimension européenne et internationale (Objectif 3, permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle).

Modalités pratiques

Intervenant : enseignant en langue, professeur principal, psychologue de l'Éducation nationale... Il guide et encourage les élèves, les aide à se repérer dans les différents sites internet explorés.

12 à 20 élèves, répartis en binômes ou en individuels.

Supports pour l'élève

- papier crayon, 1 poste informatique par groupe de 2 minimum (traitement de texte, connexion internet) avec sortie son pour écouter éventuellement des vidéos (optionnel) ;
- site d'informations sur la mobilité www.euroguidance-france.org ;
- tableau d'aide au choix (fichier Excel) ;
- document *La cible* (Pdf).

Durée de l'activité

3 séances d'1 heure

Calendrier

- élèves de 1^{re} générale et technologique : 1^{er} & 2^e trimestre
- élèves de terminale : 1^{er} trimestre.

Déroulement de l'activité

Cette activité se déroule selon trois séances d'1 heure pour les élèves, répartis en binômes ou seuls par poste. Il s'agira de :

- repérer dans un système d'enseignement supérieur étranger une formation qui pourrait intéresser l'élève ;
- prendre connaissance des caractéristiques de cette formation (durée, pré-requis pour y entrer, procédure d'admission, calendrier, coût, démarches administratives) ;
- remplir le tableau d'aide au choix en définissant ses propres critères ;
- envisager la faisabilité du projet en utilisant la carte cible et mesurer les

étapes nécessaires à réaliser pour rendre le projet viable.

SÉANCE 1 : 1 HEURE

Se connecter au site www.euroguidance-france.org et se rendre dans la partie *Étudier et se former en Europe*.

- 1 - À partir du ou des pays qui vous intéressent, repérez les différents types d'études possibles dans l'enseignement supérieur.
- 2 - Quelles sont les modalités pratiques pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur ?
- 3 - Quel est le moteur de recherche qui permet de trouver les formations qui pourraient vous intéresser dans le ou les pays étudiés ?
- 4 - Mise en commun des recherches par un rapporteur de chaque groupe.

Retrouvez la fiche dans son intégralité ainsi que les 2 autres : <https://www.euroguidance-france.org/parcours-avenir>

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES, AVEC L'ONISEP

Elles vous aident, de la 6^e au bac, à conduire des activités centrées sur les programmes, qui s'inscrivent dans les objectifs du parcours Avenir et permettent de mettre en œuvre les compétences du socle et les compétences transversales. Le parcours Avenir avec l'Onisep : www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques/Le-parcours-Avenir-une-nouvelle-dynamique-pour-l-eleve

La mobilité en bac + 2, bac + 3

Pour les étudiantes, étudiants comme pour chacun d'entre nous, découvrir de nouveaux horizons, apprendre une langue, se frotter à des méthodes de travail différentes... les motivations sont nombreuses pour tenter une expérience à l'étranger. Et les formules ne manquent pas, selon l'âge et le cursus. À la clé, un double enrichissement, personnel et professionnel.

ÉTUDIANTS EN BTS, EN LICENCE PROFESSIONNELLE... ERASMUS + EST FAIT POUR EUX !

Erasmus + est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il s'adresse notamment aux jeunes, aux associations, aux collectivités et aux établissements publics. Il permet de réaliser des projets à échelle européenne et internationale. Son volet le plus connu est **Erasmus + Études**, qui permet aux étudiants (à partir de leur seconde année) d'étudier entre 3 et 12 mois à l'étranger dans une université partenaire à la leur. Moins connu, **Erasmus + Stages** donne l'opportunité aux jeunes en BTS, DUT ou licence professionnelle, d'intégrer une entreprise durant 2 à 12 mois dans 31 pays. **Cette formule est accessible dès la première année d'études.**

Les étudiants ne paient aucun droit d'inscription supplémentaire. La période de stage dans l'entreprise est prise en compte pour l'obtention de leur diplôme par le biais de crédits ECTS (**European Credits Transfer System**, voir Glossaire p. 24). Le montant moyen de l'allocation Erasmus + varie en fonction du pays

L'Europe : destination principale des séjours à l'étranger

Europe 66 % - Amérique 16 % - Afrique 9 %.

Top 3 des destinations européennes : Royaume-Uni ; Espagne ; Allemagne.

À noter : une augmentation des bourses (de 20 à 70 euros par mois selon le pays) pour les étudiants partant Erasmus + en 2018. Elles atteindront jusqu'à 520 euros mensuels (au lieu de 450 euros en 2017), pour celles et ceux qui partent faire un stage dans un pays du groupe 1 (Royaume-Uni, Irlande, pays scandinaves, etc.).

d'accueil. Il peut être cumulé avec une bourse et des aides allouées par certaines mairies ou certains conseils généraux.

Avec **Erasmus + Stages**, les mobilités des étudiantes, étudiants peuvent s'effectuer sous la forme d'un stage dans une entreprise dans un autre pays européen. Les étudiants peuvent partir en stage dès la première année d'études pour une durée de 2 mois à 12 mois. Ils bénéficient de 12 mois de mobilité, études et/ou stages, par cycle d'étude (licence, master, doctorat).

La période de stage effectuée à l'étranger est encadrée par l'établissement d'envoi (français) et l'entreprise d'accueil qui concluent avec l'étudiant une convention de stage.

" Bac + 2, bac + 3 : une majorité des séjours dure de 1 à 5 mois "

Les étudiants souhaitant partir en tant qu'**assistant de langue** dans un pays européen doivent dorénavant en faire la demande dans le cadre de cette action. Un jeune diplômé devra être stagiaire de la formation professionnelle pour pouvoir bénéficier d'une mobilité de stage Erasmus +. www.agence-erasmus.fr/page/mobilite-superieur

Les allocations Erasmus sont attribuées aux étudiants effectuant un stage ou une partie de leurs études (3 mois à 1 an) en Europe dans le cadre d'un échange. Se renseigner auprès du service des relations internationales de l'établissement, 1 an à 6 mois à l'avance. Cette aide est cumulable avec la bourse sur critères sociaux. L'aide à la mobilité internationale



est un complément versé aux boursiers BCS pour des séjours d'études à l'étranger compris entre 2 et 9 mois consécutifs. Contact : service des relations internationales de l'établissement, qui sélectionne les étudiants. L'aide est versée par l'établissement. Elle est cumulable avec une aide au mérite.

LOU-ANNE, EN 1^{RE} ANNÉE DE BTS HÔTELLERIE-RESTAURATION AU LYCÉE HÔTELIER GEORGES FRÈCHE, MONTPELLIER.

« J'ai obtenu mon bac professionnel Cuisine, section européenne anglais, avec une mention Bien. J'avais choisi la section européenne Anglais car je compte dans mes projets d'avenir partir à l'étranger. Dans ce lycée, je savais qu'on avait des opportunités de partir à l'étranger. Je suis partie en Erasmus en terminale de mon bac professionnel, de septembre à octobre. J'ai obtenu une bourse et on m'a attribué un lieu de stage et une famille d'accueil. J'ai choisi l'Angleterre parce que je suis dingue de cette langue ! J'adore la parler, j'adore l'entendre, je regarde des films en version originale. Je rêvais de visiter Londres, de partir là-bas ! Les deux premières semaines au restaurant n'ont pas été évidentes, surtout au niveau du vocabulaire



Ce site fonctionne comme un réseau social, dédié aux apprenants et aux enseignants de l'enseignement agricole, pour les aider à préparer les mobilités à l'étranger et à les valoriser.

Le Réseau Movagri permet de :

- préparer l'élève ou l'étudiant au départ (en lui donnant des informations sur les bourses, le pays, les albums photos et vidéos des étudiants partis...);
- valoriser sa mobilité professionnelle sur internet.

<http://moveagri.ning.com>

EN SAVOIR PLUS

Lire dans le magazine Onisep Plus n°37 (page 30) l'expérience de Maria, en terminale STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) au lycée professionnel agricole La Condamine de Pézenas (34). Elle est partie au Chili confronter ses pratiques et les pratiques locales. Qu'a-t-elle appris ?

« J'ai appris à être autonome et à prendre des décisions. Mais [...] surtout une ouverture d'esprit incroyable ! J'ai pris beaucoup de plaisir à faire des rencontres, les gens là-bas avaient tellement à nous apprendre... J'ai travaillé avec des paysagers et des hydrologues et j'ai partagé plusieurs bons moments avec les habitants. »

www.onisep.fr/montpellier > La collection Onisep Plus

www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Etudier-en-Europe/Partir-en-stage-a-l-etranger/Stage-encadre-ou-hors-programme-ce-que-vous-devez-savoir

CONSEILS

Conseillez à vos élèves de bien gérer leur budget : les bourses Erasmus + sont versées en une seule fois. Dites-leur de s'accrocher et de constituer un bon dossier : si le budget alloué à des mobilités individuelles augmente tous les ans, on ne peut pas satisfaire tout le monde. Préparer sa mobilité en améliorant son niveau de langue avant de partir peut être prévu par l'établissement au départ.

Sophie Salvadori ■

mais après c'est venu très vite. Si on ne se force pas, on n'arrivera pas à parler ! Mais si on se force, on s'améliore très vite. J'ai eu des petits coups de blues, loin de mes parents mais il y a tellement d'avantages que le blues part très vite ! J'ai beaucoup appris sur la cuisine anglaise, sur les techniques de dressage de table et au niveau des saveurs. Après mon BTS, j'envisage de faire une mention complémentaire Desserts en restaurant et après je veux voyager dans le monde, trouver un endroit qui me plaira et m'y installer. »

Voir le témoignage en vidéo de Lou-Anne, d'Aristide, en bac professionnel Commercialisation services et restauration ainsi que deux de leurs professeurs dans l'article de lancement du magazine (n°43) sur www.onisep.fr/montpellier > La collection Onisep Plus.

Pour les jeunes en situation de handicap, le programme Erasmus + prévoit une prise en charge particulière incluant les coûts additionnels concernant les participants handicapés et les personnes qui les accompagnent. Le programme prévoit également des financements supplémentaires pour permettre aux participants concernés d'avoir accès à des

soutiens techniques et pédagogiques adaptés. L'intégralité des frais directement liés au handicap du participant et le cas échéant d'un accompagnateur est prise en charge par le programme, y compris les frais de voyage et de subsistance des accompagnants.

Pour en savoir plus : www.agence-erasmus.fr/page/erasmus-handicap ; www.generation-erasmus.fr/wp-content/uploads/moblite-et-handicap.pdf et voir aussi p. 17 de ce magazine.

Droit au savoir : ensemble pour les jeunes en situation de handicap étudiants ou en formation professionnelle www.droitausavoir.asso.fr

DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, LA MOBILITÉ EST UN ADN !

Dans l'enseignement agricole, la mobilité internationale, pour les étudiantes, étudiants comme pour les élèves du secondaire est devenue quasi incontournable dans toutes les filières. La coopération internationale est l'une des missions de l'enseignement agricole qui incite en effet ses élèves, étudiants et personnels à s'ouvrir à l'international et à effectuer des mobilités.

Movagri, le réseau des étudiants et des élèves qui bougent à l'étranger.

Les échanges universitaires

Rencontre avec Nadia Lagarde, directrice adjointe de la Direction des relations internationales, Université de Montpellier.



© Christine Yun / Onisep

QUELLES SONT LES MISSIONS D'UN SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES DANS UNE UNIVERSITÉ ?

Dans une université, un service des Relations internationales intervient en général dans les relations extérieures, la formalisation des accords et des conventions de coopération, la gestion des échanges scientifiques et pédagogiques, européens ou non européens.

Les relations internationales sont aussi responsables de la valorisation de l'activité internationale de l'université et de sa politique d'accueil, la diffusion d'appels d'offres internationaux, et l'aide au montage des dossiers de candidature.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHANGES UNIVERSITAIRES ?

Les échanges concernent majoritairement les enseignants et les étudiants. Ces derniers ont la possibilité de partir à l'étranger pour y effectuer des mobilités d'études ou des stages. Afin de faciliter ces mobilités, des programmes d'échanges, Erasmus + ou des conventions bilatérales, sont établis. Les frais d'inscription dans les structures d'accueil à l'étranger ne sont pas à la charge de l'étudiant et les démarches administratives sont plus courtes. La reconnaissance universitaire de la mobilité, voire l'équivalence de diplôme est prévue grâce à la validation de crédits ECTS, et l'accès à des aides financières à la mobilité est facilité.

À QUEL NIVEAU D'ÉTUDES UN ÉTUDIANT PEUT-IL RÉALISER UN ÉCHANGE UNIVERSITAIRE ? POUR COMBIEN DE TEMPS ?

D'une manière générale, les

mobilités commencent à être possibles à partir de la deuxième année de licence jusqu'au niveau post-doctoral*. Pour pouvoir bénéficier de certaines aides financières, il faut que la mobilité dure au moins deux mois. Une mobilité doit être réfléchie et préparée. Les services de relations internationales et les enseignants sont les interlocuteurs des étudiants.

QUELS SONT LES AVANTAGES POUR L'ÉTUDIANT ET LES PERSONNELS ?

Le premier avantage est le perfectionnement linguistique. Mais au-delà, un parcours international permet de découvrir une nouvelle culture, de faire preuve d'autonomie, de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit, d'adaptation. Cela participe à un épanouissement personnel et est un plus dans l'insertion professionnelle.

La mobilité internationale des personnels est quant à elle indispensable pour la création de partenariats internationaux qui permettent les échanges d'étudiants, la coopération dans la recherche, les missions d'enseignements, etc.

QU'EST-CE QU'UNE ANNÉE DE CÉSURE ?

Ce n'est pas une année sabbatique. L'étudiant suspend temporairement ses études, au maximum pour une année universitaire, dans le but d'acquérir une expérience personnelle, de façon autonome ou au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Il faut en faire la demande en fonction de critères précis et l'université va donner ou non son accord.

ET POUR LES AIDES FINANCIÈRES QUE L'ON PEUT OBTENIR DANS NOTRE RÉGION ?

Les étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur partenaires de la Région Occitanie peuvent bénéficier du dispositif de soutien à la mobilité étudiante. Pour constituer un dossier de demande d'aide financière, qui ne couvrira qu'une partie des frais d'un séjour à l'étranger, je ne saurais trop insister sur la nécessité de se rapprocher des relations internationales.

EN SAVOIR +

Retrouvez l'intégralité de l'interview et l'interview filmée de Nadia Lagarde dans l'article de lancement du magazine (n°43) sur www.onisep.fr/ Montpellier > La collection Onisep Plus

Pour les étudiants en situation de handicap, une carte interactive recense les différents niveaux d'accessibilité des universités et des centres villes en Europe : <http://exchangeability.eu>

Partir individuellement : les modalités d'inscription diffèrent selon les établissements et les pays. Le réseau ENIC-NARIC peut délivrer une attestation pour faire reconnaître les diplômes : www.ciep.fr/enic-naric-france

Les étudiants qui suivent un cursus dans une école de l'enseignement agricole supérieur peuvent participer à un échange à l'étranger. <http://agriculture.gouv.fr/international>

Fabrice Villière ■

* Un chercheur postdoctorat est titulaire d'une thèse de doctorat et engagé dans un laboratoire de recherche.

Même en situation de handicap, la mobilité est accessible !

Rencontre avec Hamza Medkourri, directeur de l'école associative Samba Résille de Toulouse, grâce à laquelle les *Batucabrailles* et les *Pourquoi Pas Nous ?* se sont envolés, 10 jours, au Brouhaha Street Festival à Liverpool.



© Hamza Medkourri

« Au sein de Samba Résille, nous proposons des ateliers de pratique musicale auprès de personnes en situation de handicap, notamment malvoyantes, aveugles et des personnes en situation de handicap mental.

Deux groupes sont constitués, deux identités, *Les batucabrailles* et les *Pourquoi pas nous ?*, qui parfois font des concerts ensemble. Les éducateurs font partie intégrante des groupes et les répétitions se font en alternance à l'institution et à Samba Résille, ce qui nécessite des financements de la part des institutions.

Après un an de préparation avec l'hôpital et l'Institut des jeunes aveugles, beaucoup de questions, de nombreux freins règlementaires, les deux groupes se sont envolés 10 jours pour le *Brouhaha Street Festival* à Liverpool. Leur objectif ? Préparer une parade composée de plusieurs tableaux.

Durant 3 jours intenses, des danseurs espagnols, des personnes de la *Comedia del arte* de Turin, des danseurs hip-hop d'Afrique du Sud, des musiciens de Hongrie, des percussionnistes du Portugal, *Les batucabrailles* et les *Pourquoi pas nous ?* ont échangé pour co-construire un tableau commun à présenter au public.

Nous avons été très surpris de leur rapport à la langue et aux personnes ! Il y avait un réel engouement pour l'anglais et les Anglais, qu'ils n'imaginaient pas comme ils les ont vus, de toutes les couleurs ! Intéressant ! Nous étions aussi surpris des retours qu'ils pouvaient nous faire, la parole était plus libérée.

Ils étaient super heureux.

Le dîner international a constitué un temps très fort. Chacun avait la journée pour préparer quelque chose à partager avec les autres. Ce temps de convivialité très détendu et leur position d'acteurs leur ont permis de nouer des relations très fortes avec les autres. C'était un petit peu les rois de la fête !

Les jeunes aveugles, quant à eux, ont eu le privilège d'assister à une soirée Soca danse et musique des Caraïbes malgré leur jeune âge.

Un moment particulièrement fort pour eux. De l'espace VIP, ils ont dansé et vécu une super expérience pour des adolescents. Ils en ont beaucoup parlé... Un des jeunes a formulé très clairement qu'il se sentait grandi grâce à ce projet, qu'il avait noué des relations avec de nouveaux amis d'ailleurs. Ce jeune mesure aujourd'hui ce qu'il a à partager avec les autres.

Les liens se sont resserrés aussi entre les équipes d'accompagnants et les jeunes suivis depuis longtemps. Certains éducateurs ont eu envie d'aller un peu plus loin, trois d'entre eux se sont inscrits aux formations que l'on propose sur les programmes européens pour travailler en autonomie sur leurs projets.

Au niveau de l'hôpital, l'envie que l'idée se renouvelle est bien là...

Les *Pourquoi pas nous ?* voudraient aller en Belgique, ils se sentent très attirés par ce pays. L'ailleurs devient attrayant là où avant Paris semblait inenvisageable...

Cette expérience a aussi permis aux éducateurs de se rendre compte que les jeunes peuvent nouer des

relations par eux-mêmes...

À un moment, les jeunes sud-africains les ont portés sur leurs épaules, il y a eu un mouvement réflexe de « crainte », ils ne savaient comment ils réagiraient...

J'ai compris plus tard, en discutant avec une éducatrice, qu'ils avaient l'habitude de fonctionner avec une hiérarchie très présente.

Dans ce projet, je remplaçais le chef de service mais juste sur les roulements et les horaires.

Finalement, ce projet a aussi permis de lâcher prise et de se percevoir autrement dans un autre contexte. Le mélange de regards, professionnels d'un côté et complètement décentrés de l'autre, était très enrichissant.

L'intérêt de ce genre de projets est grand et les effets bénéfiques multiples mais ils restent difficiles à mettre en place, soulèvent beaucoup de résistance, de craintes. Il faut continuer à développer, simplifier et démocratiser ces projets auprès des personnes en situation de handicap. La première fois, j'ai foncé. Aujourd'hui, pour un autre projet, je réfléchirai plus en avant, je borderai encore d'avantage, je serai plus vigilant. »

Samba Résille, école associative de samba <https://samba-resille.org/site/>

Célia Perrin ■

La mobilité des enseignants

Quoi de plus facile que de partir de son expérience pour inciter les élèves à la mobilité ! 74 % des enseignants considèrent que leur séjour de formation a eu un effet sur leurs pratiques d'enseignement et 61 % d'entre eux estiment qu'il a directement impacté l'apprentissage de leurs élèves.



© Alain Potignon / Onisep

Bien qu'individuelles, ces initiatives s'inscrivent toujours dans un projet global d'établissement. La mobilité des professionnels agit donc non seulement comme levier pour la mobilité des jeunes, mais contribue également au renforcement des coopérations et des partenariats. La mobilité des formateurs et enseignants à l'étranger s'organise et se développe progressivement ! Cela est confirmé par l'observatoire d'Erasmus + qui enregistrait en 2017 plus de 10 000 départs de la France vers l'Europe. Échanges de pratiques, développement de projets, les divers projets trouvent leur réponse dans des programmes d'accompagnement à la mobilité de plus en plus variés.

Quelques programmes phares facilitent le départ à l'étranger

Programme Jules Verne, pour les enseignants titulaires du premier et du second degré des filières générales, techniques, technologiques et professionnelles de l'enseignement public. Durée : une année scolaire.

www.education.gouv.fr/cid50124/programme-de-mobilite-internationale-jules-verne.html

Le réseau AEFÉ et la Mission laïque française, pour les enseignants titulaires justifiant d'au moins 3 ans de services. Mobilité par le biais d'un détachement. Durée : 3 ans, renouvelables une fois. www.education.gouv.fr/cid284/etre-detache-etranger.html

Les écoles européennes, pour les professeurs agrégés, professeurs certifiés, instituteurs et professeurs des écoles, titulaires du ministère de l'Éducation nationale justifiant

d'un minimum de trois ans de service effectif dans la fonction. Durée : de 5 à 9 ans. www.education.gouv.fr/cid1857/postes-dans-lesecoles-europeennes.html

Programme CODOFIL, vers les établissements de Louisiane <https://www.crt.state.la.us/cultural-development/codofil/index>

Infos sur www.education.gouv.fr/pid24372/le-portail-mobilite-des-enseignants.html

<http://eduscol.education.fr/pid24438/liste-des-programmes-de-mobilite-par-public.html> Site Euroguidance

<https://www.euroguidance-france.org/stages-jobs-emplois/emplois/enseigner-a-letranger/>

Le programme Erasmus + s'adresse également aux enseignants grâce à son volet *Enseignement scolaire*, en proposant des stages d'observation, des formations courtes ou de l'enseignement à l'étranger de 2 jours à 2 mois. Les partenariats Erasmus + pour l'enseignement scolaire sont des projets de coopération ayant pour vocation à proposer des méthodes, pratiques, cursus innovants, d'encourager l'adéquation des parcours avec les besoins des établissements, de soutenir la qualité des dispositifs éducatifs et de faciliter l'échange de pratiques. Les partenariats Erasmus + *Innovation* ont pour but de concevoir de nouvelles méthodes éducatives ou de tester la mise en œuvre de pratiques innovantes

déjà existantes.

Les partenariats Erasmus + **Échanges de pratiques** visent à réunir, observer et comparer des pratiques éducatives diverses sur un sujet donné afin de s'en inspirer.

Les **Échanges scolaires** Erasmus + concernent les équipes éducatives et leurs élèves, de l'école au lycée. Ces projets très simples permettent de travailler sur une thématique commune avec un ou plusieurs établissements en France et en Europe. Véritables outils pédagogiques au service du rayonnement de l'établissement, ces échanges permettent des rencontres mutuellement enrichissantes entre collègues d'établissements scolaires et élèves européens.

+ d'infos

www.generation-erasmus.fr/enseigner-etranger-formateur-enseignant Mais la mobilité des enseignants ne se limite pas à l'étranger...

Les évolutions de carrière, réorientations et évolutions vers d'autres fonctions font intégralement partie de la mobilité professionnelle. Elle inclut aussi les reconversions professionnelles en externe. Ces dernières sont encore trop souvent stigmatisées comme le souligne Rémy Boyer, ancien enseignant, dans une rubrique du Café pédagogique.

Conseil mobilité carrière sur le site de l'académie de Toulouse <http://web.ac-toulouse.fr/web/personnels/8619-rdv-conseiller-mobilite.php>

Célia Perrin ■



© Laurent Bizzari

RENCONTRE

Laurent, directeur d'école élémentaire :
"La mobilité, ce sont les découvertes faites au niveau professionnel qui donnent un nouvel élan à mon travail".

« Je m'appelle Laurent Bizzari, j'ai 40 ans et je suis directeur de l'école élémentaire Pau Casals à Saint-Estève, 66 240, tout près de Perpignan. J'enseigne depuis 15 ans. Dans l'école, les langues étrangères occupent une place importante, les élèves apprennent l'anglais et l'allemand du CP au CM2.

Ces cours sont dispensés par les professeurs, des intervenants extérieurs et une professeure allemande. J'enseigne en classe de CM2. Je suis parti deux fois en mobilité. Je connaissais le dispositif Erasmus pour les étudiants mais pas du tout celui pour les plus âgés ! C'est la chargée de mission départementale Langues vivantes et mobilité européenne de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale 66 qui m'a présenté ce programme.

La première mobilité avait pour but une remise à niveau en anglais. Nous passions toute la journée à suivre des cours en anglais, assurés par des professeurs écossais. J'ai réellement amélioré mes compétences de compréhension et d'expression à cette occasion. Les professeurs nous ont aussi montré comment ils enseignaient, c'est une expérience très enrichissante.

Passer 12 jours dans un pays étranger est très agréable, cela laisse le temps de découvrir les lieux, de s'imprégner de la culture.

Le thème de la deuxième mobilité était *Comment enseigner l'histoire en anglais ?* À cette occasion, j'ai pu découvrir le système scolaire anglais et ce fut pour moi une véritable révélation au niveau professionnel. Les écoles sont des lieux conçus pour que les élèves s'y sentent bien : beaucoup de décoration, d'affichages mettant en valeur les réussites des élèves, des citations motivantes... Les professeurs rencontrés faisaient preuve de beaucoup de bienveillance auprès des élèves. Le travail d'équipe qui a été présenté était de grande qualité.

Le comportement des élèves m'a aussi surpris, ils se déplacent dans les couloirs dans le calme par exemple. J'ai été étonné car ils utilisent un système de maisons, comme dans Harry Potter, et attribuent des points aux élèves pour les récompenser dans leurs réussites scolaires, sportives mais aussi s'ils se comportent bien, comme par exemple s'ils aident à ranger une salle, à ramasser des papiers... Lors de ces deux stages, j'étais accompagné par Caroline Domenech qui est ma collègue de travail, nous travaillons actuellement pour mettre en place dans notre école des projets inspirés de ceux vus à Londres et Lincoln. Des projets en histoire sur la première ou deuxième guerre mondiale où le travail personnel des élèves sera exposé aux parents, systèmes de points pour récompenser les bons comportements des élèves... Pour mes élèves, le premier bénéfice est que j'ai trouvé une classe avec laquelle nous allons correspondre. Les projets étant en cours de rédaction, je ne peux pas encore en mesurer les bénéfices. Ils sont par contre très motivés lorsque nous en parlons.

Ensuite, partir en Europe à la rencontre d'autres Européens permet de développer son "identité européenne" et de voir tous les bénéfices que peut apporter la coopération entre pays de l'UE, en tout cas au niveau scolaire. Pour mes élèves, il me semble important de relayer cette image d'une Europe d'échange, de coopération. Mes élèves correspondent aussi avec une classe d'Erfurt en Allemagne. Mon objectif est de les amener à se sentir un peu citoyens européens, à ne pas seulement voir l'Europe comme une machine bureaucratique. Avant de partir, il faut que l'école crée un code PIC, *Personal Identification Code*, sur le site de la Commission européenne. C'est un peu fastidieux mais absolument pas insurmontable.

Après, il faut avoir un passeport ou une carte d'identité en cours de validité. Pour mes deux mobilités, je devais simplement organiser mon trajet aller et retour jusqu'au lieu de départ, Béziers puis Montpellier. En cas de problème, la DAREIC peut nous renseigner.

Au niveau personnel, je ne garde que de bons souvenirs de ces mobilités, découverte d'Edinburgh, de Lincoln, de Londres, visites... Je suis toujours en contact avec des stagiaires rencontrés lors de ces mobilités. Mais ce qui me donne envie de repartir en mobilité, ce sont les découvertes faites au niveau professionnel, cela m'a permis de donner un nouvel élan à mon travail, nouvelles perspectives, nouveaux projets. Dans un futur proche, nous devrions travailler en partenariat avec des écoles européennes en France, Angleterre, Espagne, Suède, sur le thème suivant *Project Based Learning*.

Cela est extrêmement motivant de pouvoir confronter ses idées avec des enseignants d'horizons différents et que l'on n'aurait jamais rencontrés sans ce programme. »

Sophie Salvadori ■

L'Europe et Pôle emploi, ensemble pour booster l'employabilité

Dans le cadre du programme Erasmus +, le service Affaires et relations internationales de Pôle emploi Occitanie offre la possibilité aux demandeurs d'emplois de réaliser un stage en entreprise à l'étranger d'une durée comprise entre 3 et 6 mois.



© Perrine Nouals

Cofinancé par l'Europe et Pôle emploi, ce dispositif permet aux demandeurs d'emploi d'effectuer des stages à l'étranger à moindre coût, avec la prise en charge des billets d'avions aller/retour, de la demi-pension 7 jours sur 7, des transports sur place ainsi que des assurances complémentaires.

En outre, ils continuent de percevoir leur allocation chômage durant toute la durée du stage. 5 destinations sont proposées : Royaume-Uni, Irlande, Malte, Espagne, Allemagne. Le point sur ce programme avec Perrine Nouals, chargée de mission au service Affaires et relations internationales pour Pôle emploi Occitanie.

QUELS INTÉRÊTS CES STAGES PRÉSENTENT-ILS ?

Pour les demandeurs d'emploi qui souhaiteraient s'expatrier, ces stages permettent de tester sur une durée déterminée leur capacité à s'adapter à tel ou tel pays et ainsi de confirmer ou d'infirmier ce projet.

Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'un tremplin vers l'expatriation ou non, ils présentent un intérêt réel tant d'un point de vue professionnel que personnel. Ces périodes de mobilité constituent en effet une expérience professionnelle supplémentaire au cours de laquelle les stagiaires vont développer de nouvelles compétences. Particulièrement appréciées des employeurs, elles sont un gage d'ouverture d'esprit, d'autonomie et de capacité d'adaptation ; des savoirs et savoirs-être valorisés sur le marché du travail. En outre, elles attestent de la maîtrise d'une langue étrangère aujourd'hui devenue incontournable dans un environnement

professionnel qui s'internationalise. Elles ont donc un réel impact sur l'employabilité et constituent un véritable atout sur un CV !

Ces séjours peuvent par ailleurs être l'opportunité de remettre le pied à l'étrier après une période d'inactivité plus ou moins longue. Et pour cause, 65 % des personnes ayant bénéficié de ce dispositif repartent dans une dynamique d'emploi, en France ou à l'étranger.

QUELS SONT LES PRÉ-REQUIS ET CRITÈRES DE SÉLECTION POUR ÊTRE RETENU ?

Ces stages s'adressent à des demandeurs d'emplois âgés de 18 à 65 ans, tous niveaux confondus, sans condition de diplômes. Pour ce qui est de la sélection, il faut en premier lieu que le candidat soit en mesure de définir un projet professionnel concret. Il ne doit pas s'agir d'une simple envie de faire du tourisme. Le cas échéant, l'un des principaux critères de sélection sera la motivation !

Avoir des bases de langue du pays de destination est également requis afin que le stagiaire soit en mesure de communiquer au sein de l'entreprise mais aussi dans le cadre de son quotidien.

Enfin, l'acceptation du dossier va dépendre de la capacité de nos partenaires à l'étranger à trouver un stage au candidat. S'il s'agit d'un marché de niche, cela peut s'avérer plus compliqué.

Un chiffre : 80 % des candidatures ont une issue favorable.

QUELS SONT LES PROFILS CONCERNÉS ?

Tous les profils peuvent être concernés par ce programme.

On observe toutefois deux grandes « catégories » de candidats. D'une part des jeunes diplômés, notamment de l'enseignement supérieur, qui souhaitent enrichir leur CV avec une 1^{re} expérience. D'autre part, des demandeurs d'emplois d'une quarantaine d'année en reconversion professionnelle.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À DES PERSONNES TENTÉES PAR L'EXPÉRIENCE ?

Il faut partir à l'étranger ! On a toujours des enseignements à tirer de ces expériences : elles permettent d'apprendre sur soi, d'acquérir en maturité et de prendre du recul. Même dans le cas où cela ne se passe pas comme espéré, il y a toujours du positif à en tirer. Nous avons l'immense privilège d'être dans l'Union européenne, de pouvoir nous déplacer facilement et de profiter de dispositifs comme celui d'Erasmus +. Il faut savoir saisir cette chance !

EN SAVOIR PLUS :

Des conseils pour travailler à l'étranger www.pole-emploi.fr/region/occitanie/candidat/travailler-a-l-etranger-pole-emploi-vous-accompagne-@/region/occitanie/article.jspz?id=282797

Des informations sur Erasmus + en région Occitanie www.pole-emploi.fr/region/occitanie/actualites/erasmus-programme-europeen-de-mobilite-professionnelle-@/region/occitanie/article.jspz?id=464355

Les dates pour s'inscrire à une réunion d'information sur Erasmus + www.pole-emploi.fr/region/occitanie/actualites/ateliers-erasmus-plus-@/region/occitanie/article.jspz?id=501558

Audrey Coster ■

Les volontariats à finalité professionnelle

Entretien avec Pierre Revel, Chargé de mission France Volontaires pour les régions Sud, en charge de l'Occitanie. France Volontaires est un organisme de référence pour la promotion et le développement des volontariats.



© Pexels / Pixabay

En complément des volontariats décrits page 8 et 9, certains types de volontariat sont clairement à vocation humanitaire ou encore à finalité professionnelle, et ceux-ci demandent alors des compétences techniques, des expériences professionnelles ou encore un niveau d'études supérieures assez élevé. Le point avec Pierre Revel, chargé de mission à France Volontaires.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS FRANCE VOLONTAIRES ?

Association, France Volontaires réunit les pouvoirs publics, les acteurs associatifs et les collectivités autour d'une mission d'intérêt général qui est de promouvoir, valoriser et développer les engagements volontaires à l'international, par exemple les chantiers de solidarité internationale de courte durée, le service civique à l'international, le VSI, Volontariat de solidarité internationale... Organisme d'appui, France Volontaires est présent dans 24 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, à travers un réseau d'Espace Volontariats, centres de ressources, d'information et d'accompagnement sur l'engagement volontaire à l'international. L'association est aussi présente dans les régions françaises, et je suis en charge notamment de l'Occitanie.

ZOOM SUR LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI)

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE VSI ?

Le VSI est un service volontaire d'intérêt général, souvent de un à deux ans, réalisé exclusivement dans un pays hors Union Européenne.

Le VSI est aussi un volontariat de compétences, ce qui le différencie du service civique à l'international et du Service Volontaire Européen. Ainsi, la majorité des volontaires VSI sont titulaires d'un bac + 5 et ont souvent déjà une expérience professionnelle. Il n'y a pas de limite d'âge mais être majeur reste nécessaire ; les 20-35 ans sont toutefois les plus nombreux.

Le VSI offre plusieurs garanties aux volontaires, départ avec une association agréée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, stage de préparation au départ et au retour, indemnité mensuelle, billet d'avion, logement, couverture sociale et assurance pris en charge. Les associations d'envoi VSI sont regroupées au sein du CLONG-Volontariat [NDLR : *comité de liaison d'organisations non gouvernementales*]. France Volontaires est une structure d'envoi pour le VSI uniquement.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU VSI PAR RAPPORT À D'AUTRES TYPES DE VOLONTARIAT ?

La durée du VSI offre l'occasion d'une découverte en profondeur d'un pays non européen, de développer son sens de l'engagement et de développer de nouvelles compétences et une expérience, utiles pour son parcours professionnel futur. Une enquête-étude réalisée en 2014 par Céline Leroux [NDLR : *chargée de mission à l'Observatoire des engagements volontaires de France Volontaires*] révèle l'aspiration des anciens volontaires VSI à *concilier activité professionnelle et dimension éthique à travers le travail*. L'enquête montre que près de la moitié d'entre eux travaillent dans les secteurs de l'éducation et de la formation, du

sanitaire et social et de la solidarité internationale.

On trouve l'étude en intégralité sur le site de France Volontaires. Retrouvez l'intégralité de l'interview de Pierre Revel dans l'article de lancement du magazine (n°43) sur www.onisep.fr/Montpellier > La collection Onisep Plus.

EN SAVOIR +

Toutes les possibilités de volontariat international de solidarité (Volontariat de l'aide de l'Union européenne, Volontariat des Nations-Unies VNU) :

www.francevolontaires.org

- CRIJ Occitanie

www.crij-montpellier.com

www.crij.org

Deux volontariats hors solidarité internationale demandent également des compétences élevées : Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA). Ces dispositifs permettent aux étudiantes, étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi de 18 à 28 ans, de s'engager comme volontaire international pour une période de 6 à 24 mois (renouvelables), dans une entreprise française implantée à l'étranger (VIE) ou en administration (VIA). Dans ce dernier cas, les volontaires participent à l'action de la France dans une ambassade, un consulat, une mission économique française à l'étranger ou dans un service de coopération et d'action culturelle. Les garanties et avantages sont les mêmes que pour le VSI.

Plus d'informations : www.civiweb.com

Fabrice Villière ■

eTwinning, au service d'une pédagogie innovante

Action phare du programme Erasmus + depuis 2014, eTwinning est une plateforme en ligne gratuite visant à permettre l'échange entre enseignants, du primaire ou du secondaire, des 41 pays européens participants.



© Barbara Loup

La plateforme eTwinning offre aux enseignants des 41 pays européens participants (+ 6 pays eTwinning Plus) la possibilité d'échanger sur leurs pratiques par le biais d'un réseau social dédié (le Desktop ou tableau de bord). Elle leur permet également de concevoir et mettre en œuvre des projets à distance avec leurs élèves à l'aide des TICE, Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (notamment grâce à un espace de travail privé et sécurisé **Le Twinspace**, permettant l'échange de documents, photos, vidéos, messagerie, visioconférence, etc.) et dans ce contexte, de rechercher des partenaires.

À noter : bien qu'eTwinning réponde naturellement aux besoins d'enseignants de langues vivantes, toutes les disciplines sont concernées. Les activités mises en œuvre peuvent en effet aussi bien impliquer des matières scientifiques, technologiques et professionnelles que les sciences humaines, l'EPS, etc. Elles peuvent également concerner plusieurs enseignants de différentes disciplines, les pratiques interdisciplinaires contribuant notamment à donner du sens aux apprentissages.

Pour les élèves, jeunes européens, la participation à un projet eTwinning est une occasion de mieux connaître leur culture et leur environnement mutuel.

C'est également l'opportunité d'apprendre autrement, dans le cadre d'une pédagogie « de projet ». De fait, l'implication dans de telles

actions contribue à l'acquisition d'un certain nombre de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment celles des trois premiers domaines (les langages pour penser et communiquer ; les méthodes et outils pour apprendre ; la formation de la personne et du citoyen).

De plus, l'utilisation du **Twinspace** par les élèves, qui propose un choix d'outils numériques variés pour communiquer et collaborer (blogs, wiki, forum, chat, etc.), leur permet de valider des items du B2i, Brevet informatique et internet.

eTwinning s'insère donc dans la pédagogie de l'échange autour d'une quadruple démarche : ouverture européenne, dialogue interculturel, pédagogie de projets et appropriation du numérique.

Elle offre par ailleurs l'opportunité aux enseignants d'obtenir une reconnaissance institutionnelle (label de qualité, prix national ou européen).

eTwinning vous accompagne pas à pas !

Dès leur inscription sur eTwinning, « les enseignants inscrits sur eTwinning, aussi appelés eTwinneurs*, bénéficient d'un accompagnement personnel par le bureau national d'un réseau local d'enseignants ambassadeurs et de correspondants académiques » explique Barbara Loup, correspondante eTwinning pour l'académie de Montpellier.

Des formations en ligne via la plateforme, et en présentiel dans le cadre de séminaires sont par ailleurs proposées ponctuellement.

Elle témoigne de son expérience : « Lorsque j'ai pris la fonction de correspondante académique eTwinning en novembre 2016, j'ai tout de suite remarqué et apprécié le dynamisme de la communauté des etwinneurs et constaté que l'échange de pratiques, la créativité, le numérique et l'innovation pédagogique étaient véritablement au cœur du dispositif eTwinning. Aussi, lorsque j'anime des actions de formation eTwinning et que j'accompagne des enseignants de toutes disciplines dans les différentes étapes de leurs projets, de la recherche de partenaires à la conception d'activités pédagogiques créatives, j'apprécie de participer à favoriser cette approche innovante de l'enseignement. »

*** eTwinning comptabilise 514 000 inscrits en Europe (nov. 2017).**

Plus d'infos :
<https://www.etwinning.fr/>



Audrey Coster ■

Mobilité dans la voie professionnelle, une opportunité à saisir

Le programme européen Erasmus + offre la possibilité aux élèves de la formation professionnelle de réaliser un stage dans une entreprise européenne.

D'une durée comprise entre 2 semaines et 12 mois, ces mobilités à l'étranger sont encadrées par l'organisme d'envoi (CFA, Centre de formation d'apprentis, ou lycée professionnel le plus souvent) et l'établissement ou l'entreprise d'accueil. Une convention de stage établie entre les 3 parties spécifie les activités, les acquis d'apprentissage attendus ainsi que les dispositifs de reconnaissance qui seront appliqués au retour de la période de mobilité. Lors de ces séjours à l'étranger, les élèves conservent leur statut, leur salaire (pour les apprentis), leur sécurité sociale et bénéficient d'une bourse Erasmus +. Cette bourse couvre les frais de voyage, de logement et d'assurance. Ces expériences sont largement encouragées pour favoriser l'acquisition de compétences mais aussi l'insertion et la mobilité professionnelles. Un stage à l'étranger, c'est un plus sur un CV ! C'est un gage de débrouillardise, d'autonomie et d'ouverture d'esprit.

SE FORMER À L'ÉTRANGER, UNE EXPÉRIENCE VALORISÉE DANS LES BACS PROFESSIONNELS AGRICOLES

La création en 2016 (Arrêté du 13 juillet) d'une unité facultative de mobilité dans le bac professionnel agricole permettra, à partir de la session 2018, de valider les résultats d'une période de formation en milieu professionnel à l'étranger. Cette période de formation, réalisée en classe de 1^{er} ou de terminale dans un État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE), pourra permettre

aux candidats ayant validé cette unité d'obtenir des points supplémentaires pour l'obtention du baccalauréat. Cette évaluation s'opèrera en deux temps : d'abord à l'étranger, à la fin de la période de formation, puis en France, dans les 3 mois qui suivent le retour de l'élève. Pour les nouvelles spécialités Conduite et gestion de l'entreprise agricole et Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole, l'unité facultative Mobilité pourra être présentée dès la première session d'examen en 2019.

À noter : une unité facultative de Mobilité similaire a également été créée en 2014 à titre expérimental pour les baccalauréats professionnels relevant du ministère de l'Éducation nationale (Arrêté du 27 juin 2014). Mise en place jusqu'aux sessions d'examens 2017, cette nouvelle épreuve fait actuellement l'objet d'une évaluation. La création et l'expérimentation de cette unité démontrent la volonté institutionnelle de favoriser et valoriser la mobilité de nos jeunes.

AP'N GO FACILITE LA MOBILITÉ DES APPRENTIS DU RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT D'OCCITANIE

Financé par le Conseil Régional et coordonné par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Occitanie dans le cadre du programme Erasmus +, le portail **Ap'n Go**

s'adresse aux apprentis des CFA du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat d'Occitanie. Il leur permet d'effectuer des stages professionnels dans des entreprises étrangères (Royaume-Uni, Espagne, Italie, Belgique, Allemagne, Finlande, Irlande, Slovaquie, Irlande, Hongrie, République Tchèque) pendant 2 à 3 semaines.

Deux conditions sont requises : être majeur et sous contrat d'apprentissage. Pragmatique, le site propose aux apprentis un mode d'emploi, des conseils mais aussi des témoignages, des actus, des offres d'emplois, etc. En outre, une entrée **Entreprise** informe les professionnels sur les démarches à entreprendre pour accueillir ou faire partir un apprenti et met à leur disposition des modèles de convention et les formulaires administratifs utiles. Une rubrique **Ressources** fournit également des mémos pays ou encore des lexiques linguistiques sur le vocabulaire de base mais aussi techniques.

En savoir plus : www.ap-and-go.eu/fr
Découvrez : **Ma voie pro Europe**, le portail européen de l'Onisep consacré à la mobilité des jeunes dans la voie professionnelle.
<http://mavoieproeurope.onisep.fr>

Audrey Coster ■

Les sites incontournables

- Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée www.laregion.fr
- DAREIC Académie de Montpellier www.ac-montpellier.fr/cid87809/europe-international.html
- DAREIC Académie de Toulouse www.ac-toulouse.fr/cid66034/europe-international.html
- Le conseil sur l'orientation avec les psychologues de l'Éducation nationale www.education.gouv.fr/cid160/les-lieux-d-information-de-l-orientation.html

Organismes de référence pour obtenir des réponses à des questions sur l'Europe (et un peu plus loin) et apporter un soutien pour mener à bien des projets.

Les réseaux officiels européens :

• Le réseau Eurodesk est le relais d'information officiel pour la mobilité internationale des jeunes. La Commission européenne lui a confié la gestion de son portail européen de la jeunesse (<http://europa.eu/youth>). Le réseau Eurodesk conseille les jeunes et les guide grâce à un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe.

Ces informations pertinentes aident les jeunes à concrétiser leurs projets européens : étudier, travailler, faire un stage, participer à des échanges, s'engager dans une action de volontariat, par exemple.

www.eurodesk.eu. Contacts en région : CRIJ Occitanie, 04 67 04 36 66 fabrice.villiere@crij-montpellier.com (Montpellier) et 05 61 21 20 20 (Toulouse) monique.garrigues@crij.org

• Les Centres d'information Europe Direct s'adressent à un large public (particuliers, jeunes, associations, collectivités territoriales, porteurs de projets, entreprises). Informations sur l'Union européenne, ses politiques et ses programmes de financement.

• Les Maisons de l'Europe sensibilisent le grand public au projet européen.

• La Commission européenne informe les citoyens sur leurs droits et sur les opportunités offertes par l'UE. La Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille réunit et informe les relais officiels de la Commission implantés dans les régions Corse, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. www.europa.eu/france

• Occitanie Coopération, organisme de référence sur la solidarité internationale informe, oriente, optimise les pratiques et met en lien tous les acteurs régionaux dans ce

domaine www.oc-cooperation.org

Sites de référence

Portail de l'Union Européenne : <http://europa.eu>
Portail *L'Europe est à vous* :

<http://europa.eu/youreurope>
Portail français sur les questions européennes : www.touteurope.eu
Programmes européens : Erasmus + le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport : www.erasmusplus.fr
Agence Erasmus + France Éducation et Formation www.agence-erasmus.fr
Agence Erasmus + France Jeunesse & Sport www.erasmusplus-jeunesse.fr
Portail des bénéficiaires Erasmus + www.generation-erasmus.fr

Découvrir le monde, information publique sur la mobilité européenne et internationale des jeunes (programmes régionaux, nationaux et européens de soutien aux projets de jeunes à l'étranger)

<http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr>

Études :

Ma Voie Pro Europe, le portail européen sur la mobilité des jeunes en voie professionnelle <http://mavoieproeurope.onisep.fr>

Portail européen de l'éducation :

<https://ec.europa.eu/ploteus>

Informations sur les systèmes éducatifs européens :

<http://eacea.ec.europa.eu/Education/eurydice>

Erasmus + a son appli mobile !

<http://urlz.fr/60DL>

Euroguidance, le portail pour s'orienter, étudier et se former en Europe : www.euroguidance-france.org

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

À lire

La mobilité des jeunes, Conseil économique, social et environnemental, 2011
Mobilité sortante des étudiants, Résultats de l'enquête de Campus France, 2016
Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016, INJEP-CREDOC
Igas, *La mobilité européenne des apprentis*, novembre 2017, 180p. www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2017-048R_.pdf
Pôle emploi international Occitanie <https://www.pole-emploi.fr/region/occitanie/>



© castelberry / Fotolia

employeur/recruter-pour-l-etranger@region/occitanie/article.jsp?id=5785

Étudier à l'étranger, collection Dossiers Onisep. En consultation dans les CDI/BDI et CIO.

La librairie de l'Onisep <http://librairie.onisep.fr/>

Ressources utiles sur les espaces pédagogiques de l'Onisep Occitanie,

sites de Montpellier et Toulouse : www.onisep.fr/montpellier > Équipes éducatives www.onisep.fr/toulouse > Équipes éducatives

Repères utiles

LES NIVEAUX

Niveau VI : sans diplôme ou brevet des collèges

Niveau V : CAP ou BEP

Niveau IV : baccalauréat général, technologique ou professionnel

Niveau III : diplômes de niveau bac + 2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...)

Niveaux II et I : diplômes de second ou troisième cycle universitaire (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat) ou diplômes de grande école.

GLOSSAIRE

BTS Brevet de technicien supérieur

BTS agricole Brevet de technicien supérieur agricole

CAP Certificat d'aptitude professionnelle

CDI Contrat à durée indéterminée

CFA Centre de formation d'apprentis

CIO Centre d'information et d'orientation

CRIJ Centre régional d'information jeunesse

ECTS European Credits Transfer System. Les 3 grades de l'enseignement supérieur correspondent à des paliers de formation européens. Dans ce cadre, chaque année d'étude donne lieu à des crédits validant des matières ou des stages.

Soit la licence (bac + 3, 180 crédits), le master (bac + 5, 300 crédits), le doctorat (bac + 8, 480 crédits).

ONG Organisation non gouvernementale

SVE Service volontaire européen

EMPLOI

La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée s'engage



LA FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI, UNE PRIORITÉ POUR LA RÉGION

La région Occitanie est aujourd'hui la 1^{re} région de France pour la réalisation du « Plan d'urgence pour l'emploi ». En 2016, 95 000 places de formation ont été ouvertes, dont 30 000 nouvelles par rapport à 2015.

Elle mène une politique offensive en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi et met l'accent sur des formations pré-qualifiantes et qualifiantes menant à des diplômes reconnus et garantes d'une insertion durable sur le marché du travail.

 @occitanie | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée